

Québec, Le Soleil, lundi 6 février 1984

A Sainte-Foy, comme à Québec L'opposition municipale n'a pas de pouvoir réel

par Marie CAOINETTE

Si les conseillers d'opposition à Québec n'ont pas la clé pour pénétrer à leur guise dans leur bureau de l'hôtel de ville, ceux de Sainte-Foy n'ont pas besoin de clé car ils n'ont plus de bureau à l'hôtel de ville!

Le bureau auquel les trois conseillers d'opposition de Sainte-Foy ont eu accès pendant quelques mois a été réaffecté... tout comme celui des conseillers au pouvoir! Ce qui laisse, seul en selle à l'hôtel de ville, le maire Louis-Marie Lavoie.

"Le bureau ne nous avait jamais été affecté de façon officielle, commente le porte-parole de l'opposition à Sainte-Foy, M. Gilles Lavoie, et on nous l'a enlevé sans plus nous consulter."

Les conseillers d'opposition à Sainte-Foy n'ont ni bureau, ni téléphone, ni secrétaire, ni budget pour la recherche. Ils ne siègent pas non plus aux quatre commissions du conseil.

Comment travaillent-ils alors? "Le bureau était peu utilisé, dit M. Lavoie, il ne nous manque pas". Professionnel non enseignant au cégep Sainte-Foy, M. Lavoie fait faire la dactylographie, aux frais du parti d'opposition dirigé par Mme Andrée Boucher, Action Sainte-Foy.

Le parti consacre quelques centaines de dollars par année à cet item dans son budget.

Le principal grief de M. Lavoie ne concerne pas l'absence de bureau toutefois. Le problème des conseillers d'opposition est de n'avoir accès à aucun document municipal si ce n'est aux archives publiques que peuvent consulter tous les citoyens.

"A quoi sert-il d'être élu si l'on n'a pas plus de pouvoir qu'un simple contribuable? conclut M. Lavoie."

Le président de la commission municipale de Québec, le juge Richard Beaulieu, avec lequel le conseiller Gilles Lavoie a été en correspondance

à ce sujet confirmait que "les membres du conseil n'ont pas plus de pouvoir ou de droit individuellement que les autres citoyens en ce sens qu'en dehors d'une décision majoritaire du conseil municipal, ils n'ont accès qu'aux documents faisant partie des archives de la municipalité."

A ce compte, estime M. Lavoie, les conseillers d'opposition pourraient tout aussi bien aller s'asseoir dans la salle du conseil avec les autres contribuables... Leur présence au conseil devient tout juste symbolique ou encore décorative!

Un cas

Citons un cas: M. Lavoie a demandé au directeur général de la ville de Sainte-Foy trois

documents lui permettant de comprendre deux décisions contradictoires concernant le développement des Sources, dans la partie extrême-ouest de Sainte-Foy. Refusé.

Dans cette affaire, la commission de l'aménagement et de l'habitation de Sainte-Foy avait refusé de donner suite à un projet de développement à la suite d'une étude de non-rentabilité en mars 1983. Trois mois plus tard, en juin, la même commission autorisait que le développement soit mis en marche le plus rapidement possible...

Les documents en cause sont classés comme administratifs puisqu'ils n'ont pas été déposés au comité exécutif ou au conseil municipal de Sainte-Foy.

L'opposition à Beauport est traitée royalement

par Marie CAOINETTE

Pendant que ça tire à hue et à dia à Québec et à Sainte-Foy entre les conseillers du pouvoir et ceux de l'opposition, les affaires vont sur des roulettes dans certaines municipalités...

Le modèle du genre, se plaît à dire le maire Michel Rivard, est sa municipalité de Beauport.

A Beauport, les conseillers d'opposition, au nombre de six sur un conseil de 14 membres, jouissent d'un bureau, ont accès à tous les documents municipaux, et non seulement aux archives, et font partie des divers comités ou commissions de la ville.

Selon M. Rivard, Beauport est de loin la municipalité la plus démocratique de la région de Québec.

Deux partis d'opposition complètent le décor et bénéficient eux aussi de locaux prêtés par la ville. Ces groupes reconnus reçoivent de plus tous les procès-verbaux.

Dans le nouvel hôtel de ville de Beauport, qui devrait être construit en 1985, les conseillers d'opposition et les partis et groupes d'opposition devraient jouir des mêmes avantages.

A Charlesbourg, tel que LE SOLEIL le rapportait récemment, l'opposition a fait si bon ménage avec le pouvoir que le parti d'opposition s'est sabordé: les quatre conseillers élus sous sa bannière sont maintenant des indépendants qui participent aux réunions du comité plénier et font partie des diverses commissions ou comités du conseil!



Le gouvernement du Québec pourrait acquérir cette passerelle enjambant la rivière Montmorency pour \$125,000.

Passerelle à vendre

par Gérald OUELLET

Le pont (passerelle) pour enjamber la rivière Montmorency entre les terrains du club de golf de Courville et le parc écologique de la municipalité de Boischatel est à vendre. C'est ce qu'a confirmé au SOLEIL le président du club de golf M. Paul Everell.

M. Everell évalue le pont à \$125,000 et la vente a été accordée à la compagnie de fiducie Canada Permanent. Selon lui, ce pont fait partie du prolongement du parc national de la chute Montmorency et il serait normal que le Québec se porte acquéreur de cette passerelle dans le cadre de son programme de mise en valeur de ce secteur pour un développement touristique.

Les revenus que générera la vente du pont serviront, selon M. Everell, à moderniser le chalet actuel du club de golf ou à un projet communautaire avec la participation des municipalités environnantes et du gouvernement du Québec pour y ériger des équipements pouvant servir au grand public tant pour l'hiver que pour l'été.

Historique

La passerelle érigée en juin 1982 pour enjamber la rivière Montmorency, afin de permettre au club de golf de Courville de réunir ses deux parcours entre Beauport et Boischatel, a pu être construite au terme d'un litige qui existait depuis 1972 entre les propriétaires du club et les autorités municipales de Boischatel.

Elle a donné satisfaction aux deux parties et a permis un meilleur accès aux deux parcours sans avoir à utiliser les services d'un minibus pour passer d'un parcours de golf à l'autre comme auparavant, déclarait-on.

La gestion du parc

Par ailleurs, concernant l'emplacement dans son ensemble, M. Everell considère tout naturel que la nouvelle société autonome, qui sera formée d'ici fin de février de représentants des municipalités, du gouvernement du Québec et du secteur privé pour aménager et gérer le parc national de la chute Montmorency, considère l'offre de vente de la passerelle comme faisant partie de l'ensemble du projet qu'aura à administrer ce prochain organisme. Une somme de \$300,000 sera injectée par le Québec pour le démarrage de celui-ci.

On se rappelle que ce projet

d'une nouvelle société a été rendu public le 18 décembre par le député-ministre du comté de Montmorency, Me Clément Richard, à l'issue d'un colloque sur le développement touristique de Charlevoix-Montmorency qui avait lieu à Château-Richer.

La chute Montmorency

D'autre part, rappelons que dans un projet rendu public en 1981 par le député-ministre de Montmorency, M. Clément Richard, pour l'aménagement de la chute, il avait été question de la construction d'un belvédère sur le rocher en face de la chute et de celle d'un escalier dans le cap afin de permettre une circulation entre le haut et le bas de la chute.

Il avait été aussi question de l'installation de circuits électriques pour permettre la production de spectacles "son et lumière", de la construction d'une passerelle accrochée au pont de l'avenue Royale ainsi que de l'aménagement d'une promenade pour piétons en bas de la chute du côté ouest, en arrière de la compagnie Dominion Textile.

Parco récréatif

On sait aussi qu'une somme d'environ \$400,000 a été investie pour l'aménagement du "Parco récréatif" situé dans le prolongement du parc Montmorency, sur les abords de la rivière Montmorency jusqu'à la rivière Ferrée. Boischatel croit que ce projet a une vocation régionale pour ne pas dire provinciale et qu'il serait injuste pour les contribuables de Boischatel d'en défrayer les coûts d'entretien.

C'est pourquoi la municipalité avait demandé au gouvernement du Québec sa contribution financière parce que, selon elle, le sentier "Parco récréatif", pour être sécuritaire et apte à offrir un minimum de services à ses usagers, nécessite une surveillance importante, surtout durant la saison estivale et des imobilisations seront indispensables à court et à long terme.

Enfin, de conclure M. Everell, même si la passerelle rend des services aux usagers du club de golf, elle est également utile pour une foule de visiteurs qui se rendent chaque année à la chute Montmorency et au parc écologique de la municipalité de Boischatel et il serait normal, selon lui, que les investissements faits par le bureau de direction du club soient remboursés et que la passerelle fasse ainsi partie de l'ensemble du parc national de la chute Montmorency.

Interrogations sur les plaines

(PC) — Un projet de canalisation d'égout sous les plaines d'Abraham a ramené une vieille controverse sur l'administration de ce parc.

Les commissaires du parc sont d'accord que le projet de la Communauté urbaine de Québec est dans l'intérêt public mais la question se pose de savoir s'il nécessite l'approbation du Parlement. L'administration du "parc des Champs de batailles", de 95 hectares, est sujette à plusieurs critiques exprimées plus ou moins ouvertement. Elle est confiée à une commission de sept membres,

selon une loi de 1908, et c'est le seul parc "national" dirigé par des profanes dont les nominations sont politiques.

Il s'agit pourtant du parc historique le plus important du pays. Les assemblées des commissaires se tiennent à huis clos et les procès-verbaux sont confidentiels.

On fait observer qu'il a fallu deux ans pour décider de faire nettoyer 22 petites plaques commémoratives du parc.

AUJOURD'HUI

YVES ST-JACQUES
4015, Des Cèdres
Cap-Rouge

**FAIT LA
MANCHETTE
et gagne
20\$**

Ecole MARTEL
DANSE SOCIALE
Ouvert à l'année, salle climatisée. Cours: variables, fixes, privés, groupe. Age d'or, personnes seules, formation de professeurs.
Informez-vous:
523-3592 ou 843-1454

**CLINIQUE
OPTOMÉTRIQUE
DE QUÉBEC**
735, MAIL ST-ROCH 529-9383
DR YVES BERTRAND, OPTOMÉTRISTE
DR GHISLAIN DIONNE, OPTOMÉTRISTE
• Examen de la vue • Verres de contact • Choix de montures

LES LUXUEUSES DE CHRYSLER...

4 portes, transmission automatique, servofrein, servodirection, enjoliveurs de luxe, ouvre-coffre à commande électrique, traction avant.

Prix à partir de

11745\$

préparation et transport en sus



CLASSE E



**PLUS DE GENS CHOISSENT DU VALLON...
CAR PLUS DE GENS EN SORTENT SATISFAITS!!**

**EN
84
ALLEZ-Y
EN
CONFIANCE
ALLEZ-Y
EN CHRYSLER**



NEW YORKER

4 portes, traction avant, glaces teintées à commande électrique, enjoliveurs à fils métalliques.

Prix à partir de

14780\$

préparation et transport en sus

**du
vallon**
CHRYSLER - PLYMOUTH LTEE
2015 BOUL CHAREST O.STE-FOY 687-5510

Division du service et des pièces ouverte tous les jours, du lundi au vendredi, de 8h à 22h.



LUNDI, 6 FÉVRIER 1984

10h00 à 19h00: Inscriptions pour le Concours de Moustaches. Auberge des Gouverneurs, Place Haute-Ville.

13h00 à 21h00: Musée du Carnaval et Place des Arts. Maison Gauthier-Beaudry sise au 125, rue D'Arroux, au Vieux-Port de Québec. Entrée libre.

17h00 à 19h00: 5 à 7 Rétro. Auberge des Gouverneurs, Place Haute-Ville. Prix Retro. Dans le cadre du Concours de Moustaches.

19h00 à 22h00: Place Carnaval Ambulante. Restaurant Le Fiacre de Beauport.

19h00 à 24h00: Tournoi nord-américain de Hockey du Carnaval de Québec. Aréna de Montmagny et Aréna St-Gilles de Lotbinière.

20h00: Le Carnaval de Québec présente la troupe "Vie à Bon Vent". Salle Louis-Frédéric. Grand Théâtre de Québec. Entrée: 9\$.

20h00: Café-Théâtre du Vieux-Port de Québec. Spectacle "Québec-Nature". Entrée gratuite pour les enfants, adultes: 1\$.

21h00: Concours de Moustaches "Troika". Auberge des Gouverneurs, Place Haute-Ville. Entrée: 4\$.

22h00: Jazz Bar l'Éclaircie. Hôtel Clarendon. Entrée libre. Groupe de jazz invité.

MARDI, 7 FÉVRIER 1984

07h00 à 10h00: Déjeuner du Carnaval. Restaurant McDonald's Ancienne-Lorette, 4565 boul. Hamel, Ancienne-Lorette.

08h00 à 16h00: Tours d'hélicoptère, visite du Centre-Ville et du Bassin Louise. Départs du Vieux-Port de Québec. Prix: 25\$.

10h00 à 15h00: Place des Enfants au Parc Carrière-Brébeuf.

de Kuyper



Pour sortir des sentiers battus.

Labrador-Schefferville: dix jours sans prêtres

Un diocèse couvrant la moitié du Québec

par Jean MARTEL

Pendant plus d'une semaine, le personnel permanent du diocèse de Labrador-Schefferville, au nord du Québec, a quitté les lieux. Il s'est trouvé à Québec. En effet, évêque, prêtres, religieux, religieuses et laïques engagés en pastorale se sont réunis à la Maison Jésus-Ouvrier pour faire le point sur la situation du diocèse et conjuguer leurs efforts.

Pendant 10 jours, à la fin de janvier, les paroisses de ce vaste territoire ont été sans prêtres; le dimanche, la messe a été remplacée par une cérémonie reli-

gieuse, et ce sont les fidèles qui ont animé les prières.

"Il est difficile, de dire l'évêque, Mgr Peter Alfred Sutton, de nous rencontrer là-bas. En venant à Québec tous ensemble, nous pouvons aborder certains thèmes, comme la famille, les vocations, le droit canon, l'évangélisation. Cela nous permet aussi de créer l'unité entre nous. Nous tenons ce genre de réunion à tous les deux ans."

Le diocèse de Labrador-Schefferville couvre 42 pour 100 de la province de Québec. Il comprend tout le Nouveau-Québec, plus le Labrador qui ap-

partient à Terre-Neuve. On y trouve des centres miniers, des villages de pêcheurs. Le déplacement se fait souvent par avion, ce qui coûte cher.

On compte 45,000 habitants. La population est formée d'Indiens et d'Inuits dans une proportion de 25 pour 100; le reste est constitué de Blancs. Les catholiques sont au nombre de 16,000 environ.

Le diocèse de Labrador-Schefferville est considéré comme un diocèse missionnaire. A ce titre, il relève de la Propagation de la foi. Le siège épiscopal est situé à Labrador City. Fait à noter, ce diocèse à majorité anglophone

touche à deux provinces, le Québec et Terre-Neuve. Mais l'évêque est membre de l'Assemblée des évêques du Québec.

Situation

Mgr Sutton a fait remarquer qu'il lui faut un an pour voir tout son diocèse. C'est dire qu'il doit s'absenter souvent de Labrador City pour visiter les nombreux petits villages qui parsèment le territoire.

Les 35 missionnaires qui ont participé à la session diocésaine à la Maison Jésus-Ouvrier ont signalé qu'un des besoins qu'ils ont constatés, c'est la formation

de leaders autochtones qui vivent leur foi chrétienne de façon engagée. Il ne peut y avoir un prêtre dans tous les villages; c'est dire l'importance de laïques engagés chrétiennement. Par contre, les missionnaires ont déploré que certains Blancs venant de l'extérieur et travaillant au Nouveau-Québec vivent comme des incroyants. Cela constitue un contre-témoignage auprès de la population du nord.

Autre problème soulevé: celui de la relève des vocations. Peu de vocations sacerdotales et religieuses naissent au nord. Or, on voudrait que le diocèse se

suffise à lui-même et ne soit pas obligé de compter sur l'aide des autres diocèses. Un missionnaire est persuadé que le clergé devra comprendre des prêtres mariés.

Les missionnaires ont insisté aussi sur l'importance de l'éducation des adultes. Fait à noter, parmi les autochtones, les catholiques se trouvent chez les Indiens, tandis que les Inuits sont de religion protestante.

Les missionnaires ont signalé le respect qu'ils accordent à la culture et aux traditions du nord. D'ailleurs, l'enseignement religieux a été adapté pour respecter cette culture.

La violence à l'école

Le harcèlement plus que le vandalisme

par Michel CORBEIL

Faites parler les jeunes de violence à l'école et c'est de harcèlement plus que de vandalisme qu'ils vous entretiendront.

Cette constatation, elle ressort d'une initiative menée sur le terrain par une équipe du "YMCA" de Québec.

Assistée d'un policier de la Sûreté municipale de Québec, présent comme personne-ressource, l'équipe a amené des jeunes du niveau secondaire à s'exprimer sur le vandalisme par le biais du théâtre d'improvisation. Cinq semaines durant au début de l'hiver, plus de 3,000 élèves, de quatre institutions de Québec et Sainte-Foy, ont joué le jeu de "Crimes d'école".

Directeur des programmes communautaires pour le "YMCA" de Québec et meneur de la centaine d'improvisations réalisées, M. Daniel Côté a rapporté: "Au niveau du secondaire I et II, on identifie le harcèlement comme la principale cause de violence par les élèves masculins."

"Pour ces élèves masculins du secondaire III à V, ce sont les défis, l'influence des autres et les conflits entre étudiants ou avec les professeurs et l'administration qui deviennent sources de violence."

"Pour les filles, c'est sans contredit le harcèlement (sexuel notamment) qui domine. Il y a d'autres causes, mais elles viennent au second rang."

Pour l'instant, la compilation statistique du projet n'est pas effectuée, mais des conclusions générales se dégagent de "Crimes d'é-

cole". "Nous sommes partis du vandalisme pour nous rendre rapidement compte que ce n'est là que la pointe de l'iceberg, a témoigné M. Côté. C'est plutôt la résultante des états de violence."

Il faudrait aborder la question d'une manière très large. "Le jeune se sent opprimé, a poursuivi le responsable au "YMCA". Par son milieu, ses compagnons, l'administration ou les professeurs. Cela amène la violence et cela se traduit, dans certains cas, par la criminalité."

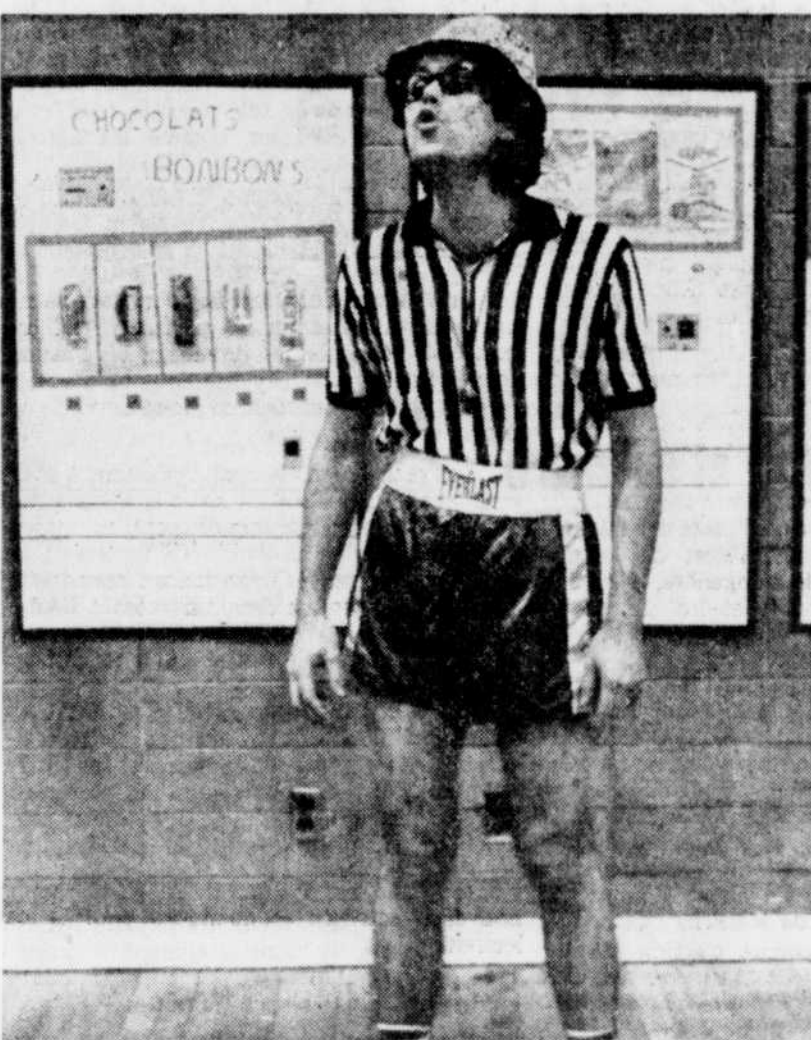
Pour le harcèlement, outre l'aspect sexuel, cela peut se traduire par une menace envers une personne pour la contraindre à "faire la foire" durant un cours, l'amener à briser de l'équipement ou même le chantage d'élèves plus vieux pour obtenir de l'argent.

Autre constatation retirée par M. Côté, la violence se transpose fort différemment selon les milieux socio-économiques. Le chantage pour obtenir de l'argent semble davantage un problème en milieux plus pauvres.

Autre exemple: "Lors de l'improvisation traitant de l'absence de surveillance à la bibliothèque, nous nous sommes aperçus que dans le milieu défavorisé, on vole le livre. Dans le milieu plus aisé, on le détériore."

Selon M. Côté, les élèves ont bien réagi et les directions d'école ont bien apprécié. Dans un rapport préliminaire, il note un autre aspect positif: "L'intégration d'un policier a, sans doute, contribué à re-

valoriser l'image de l'agent de la paix, particulièrement auprès des élèves du deuxième cycle. La participation du policier à l'animation théâtrale et la mise en situation a joué un rôle déterminant."



Le théâtre est un moyen d'intervention efficace à l'école.

Le théâtre d'animation: un outil à développer

par Michel CORBEIL

Le théâtre d'animation constitue un bon moyen de cerner et contrer la violence en milieu scolaire et devrait être l'objet d'un programme spécifique.

C'est ce qu'entend défendre M. Daniel Côté, directeur des programmes communautaires pour le "YMCA" de Québec et un des instigateurs de "Crimes d'école", un projet qui a permis à plus de 3,000 élèves du secondaire de s'exprimer sur la violence par la voie de l'improvisation théâtrale.

Pour M. Côté, "l'impro" et les discussions qui suivent ont permis aux jeunes des quatre institutions de la région de Québec de parler du phénomène et prendre position. Il a souligné que les responsables scolaires se sont montrés satisfaits. A tel point que la direction des "Compagnons de Cartier" a invité l'équipe du "YMCA" à intervenir aujourd'hui sur le thème de la paix et de la violence dans le monde.

Il a aussi fait savoir la satisfaction de la sûreté municipale de Québec qui a collaboré à "Crimes d'école". Ce qu'a confirmé l'inspecteur Gilles Drolet, responsable des relations publiques et de la prévention: "S'il y a lieu, nous ferons des représentations auprès de la municipalité pour une aide financière. Nous évaluerons si nous pouvons participer à des programmes semblables ou l'adapter à nos programmes de prévention et d'information."

Selon M. Côté, "Crimes d'éco-

le" a servi à tester avec succès un "véhicule d'intervention pédagogique. Le Conseil supérieur de l'éducation a dit récemment qu'il fallait des équipes volantes d'animation pédagogique. C'est certainement notre optique."

L'expérimentation de "Crimes d'école" a coûté \$850 à l'Etat, gracieusement du solliciteur général du Canada. L'équipe de M. Côté songe à deux autres programmes pour prendre la relève: 1) "Règles du jeu", un programme itinérant reprenant sensiblement la même formule que "Crimes d'école", mais pour rejoindre 30,000 à 40,000 jeunes du secondaire I et II; "VOC" (violence, oppression, criminalité) qui utiliserait l'animation théâtrale mais déboucherait sur la mise sur pied d'un réseau de protection de la qualité de la vie à l'école. Selon le directeur du "YMCA", 5,000 à 6,000 jeunes pourraient être rejoints.

Pour ces deux programmes, il a estimé à \$15,000 à \$20,000 les budgets nécessaires. Il a indiqué qu'il frappera à nouveau à la porte du solliciteur général, mais aussi à bien d'autres, que ce soit les ministères préoccupés par la jeunesse, la justice ou l'éducation de même que les commissions scolaires.

"Ce que j'ai perçu, c'est que les étudiants sonnent l'alarme. Ils ne disent pas que c'est dramatique, mais que ça "brasse". L'exemple extrême, en matière de violence à l'école, c'est Detroit. A Montréal, c'est plus développé qu'ici. Mais nous ne sommes pas immunisés."

Faible participation à la consultation de Saint-Emile sur le corps policier

par Marcel COLLARD

Seulement 6 des 884 propriétaires de sont exprimés lors d'une consultation populaire à Saint-Emile, en fin de semaine, pour demander qu'un corps policier soit organisé sans délai.

Les 878 autres ont endossé l'attitude du conseil municipal qui sollicite du ministère de la Justice un délai de un an pour négocier avec la Sûreté du Québec un contrat de services. Environ 44 pour 100 des propriétaires se sont prononcés.

Le maire Auclair a déclaré au SOLEIL, hier soir, qu'il n'avait pas voulu faire de politique, la semaine dernière, lors d'une assemblée d'information. "Je n'ai pas souhaité la défaite du Parti québécois pour espérer que soient révisés les critères obligeant les municipalités de plus de 5,000 âmes à se doter d'un corps policier. Je n'ai pas souhaité

non plus l'élection des libéraux qui ne sont pas sans reproche. Je recherche une solution tenant compte de notre capacité de payer et je suis ouvert à toute négociation."

"Une régie intermunicipale de police avec la municipalité de Lac-Saint-Charles et l'embauche d'au moins un chef de police me semblent seulement reporter les échéances. Le ministère de la Justice, en faisant cette ouverture, n'a pas indiqué combien d'années il est disposé à nous accorder pour que cette régie soit réalisable financièrement pour notre municipalité", a ajouté le maire Auclair.

Par ailleurs, il a fait part qu'il attendait une réponse de l'intervention de l'Union

des municipalités du Québec, proposant de discuter avec le ministère des Affaires

municipales des difficultés financières que pourrait causer une dépense aussi im-

portante et, avec le ministère de la Justice, auquel on a proposé de porter à 7,000 âmes le

critère de la population d'une municipalité requérant un service de police.

du PLAISIR à tout PRIX

DERNIERE JOURNEE

ECONOMISEZ Jusqu'à 160.00

ABONNEMENT DU 1er FÉVRIER au 31 AOÛT 84

- ✓ TENNIS + GOLF 159.00
- ✓ TENNIS + NAUTILIUS 199.00
- ✓ NAUTILIUS + GOLF 249.00
- ✓ TENNIS + NAUTILIUS + GOLF 269.00

La forme du maximum

TENNIS: TARIF HORAIRES À PAYER: ABONNEMENT DE BADMINTON INCLUS RACQUETTES + SQUASH ou CLUB ENTRAIN (heures restrictives, voir horaire à payer)

GOLF: SAISONNIER DU 13 FÉVRIER au 13 AVRIL 84

NOS SERVICES: 14 TERRAINS DE TENNIS sous la direction de JACQUES HERRIST CENTRE DE CONDO Nautilus sous la direction de HÉLÈNE CHAUDET 322-5005 ECOLE DE GOLF sous la direction de ROBERT LEGAT ANDRÉ CAZES 4 TERRAINS DE BADMINTON sous la direction de JEAN-CLAUDE LAROSE BAINS TOURELLONS + SAUNAS GARDERIE BAR + SALLE À MANGER

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 6 FÉVRIER 84

1080, RUE BOUVIER C.P. 7487 SOUTHERLAND A CÔTÉ DES GALERIES DU 19 CAPITAL CHARLEBOUR, QUÉBEC Q1A 1P6 627-3343

CLUB DE TENNIS avantage

MAIGRIR

PARTICIPEZ SANS PLUS TARDER AU NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE DE WEIGHT WATCHERS

C'est facile, rapide et efficace.

Dès maintenant, le chef de file dans ce domaine vous permet de perdre les livres superflus sans perdre patience. Le Plan d'attaque vous aide à perdre du poids plus rapidement que jamais, tout en dégustant, chaque jour, trois repas bien équilibrés. Nos menus sont plus faciles à suivre que jamais.

Appelez Weight Watcher, et commencez sans plus tarder.

NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE

Un programme Weight Watchers Perdez votre poids une fois pour toute

BAIE COMEAU 589-2735	DRUMMONDVILLE 395-4524	QUÉBEC 651-9224	SAGUENAY 548-5818	SHERBROOKE 563-6197
MONTREAL 727-3788	RIVIERE DU LOUP 862-4767	TROIS-RIVIERES 378-3655	MONT-LAURIER 623-2761	ROUYN 762-3135
VAL D'OR 825-3758	SEPT ÎLES 962-5495	RIMOUSKI 723-1087	HULL 770-4108	GRANBY 372-8858

WEIGHT WATCHERS • Aucun contrat • Frais d'inscription \$12 • Classe hebdomadaire \$6 • Total 1re Classe: \$18

Pour QUÉBEC **651-9224**

*Weight Watchers int'l inc. 1984, propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS

VENTE DE FÉVRIER

Futon et base à prix spécial. Recouvrement de futon à prix réduit.

CRÉATION RAYMONDE ENR. 525-8210

Le Matin Services

C'est qui... C'est quel...?

687-2220

Labrador-Schefferville: dix jours sans prêtres

Un diocèse couvrant la moitié du Québec

par Jean MARTEL

Pendant plus d'une semaine, le personnel permanent du diocèse de Labrador-Schefferville, au nord du Québec, a quitté les lieux. Il s'est trouvé à Québec. En effet, évêque, prêtres, religieux, religieuses et laïques engagés en pastorale se sont réunis à la Maison Jésus-Ouvrier pour faire le point sur la situation du diocèse et conjuguer leurs efforts.

Pendant 10 jours, à la fin de janvier, les paroisses de ce vaste territoire ont été sans prêtres; le dimanche, la messe a été remplacée par une cérémonie religieuse, et ce sont les fidèles qui

ont animé les prières.

"Il est difficile, de dire l'évêque, Mgr Peter Alfred Sutton, de nous rencontrer là-bas. En venant à Québec tous ensemble, nous pouvons aborder certains thèmes, comme la famille, les vocations, le droit canon, l'évangélisation. Cela nous permet aussi de créer l'unité entre nous. Nous tenons ce genre de réunion à tous les deux ans."

Le diocèse de Labrador-Schefferville couvre 42 pour 100 de la province de Québec. Il comprend tout le Nouveau-Québec, plus le Labrador qui appartient à Terre-Neuve. On y trouve des centres miniers, des

villages de pêcheurs. Le déplacement se fait souvent par avion, ce qui coûte cher.

On compte 45,000 habitants. La population est formée d'Indiens et d'Inuits dans une proportion de 25 pour 100; le reste est constitué de Blancs. Les catholiques sont au nombre de 16,000 environ.

Le diocèse de Labrador-Schefferville est considéré comme un diocèse missionnaire. A ce titre, il relève de la Propagation de la foi. Le siège épiscopal est situé à Labrador City. Fait à noter, ce diocèse à majorité anglophone touche à deux provinces, le Québec et Terre-

Neuve. Mais l'évêque est membre de l'Assemblée des évêques du Québec.

Situation

Mgr Sutton a fait remarquer qu'il lui faut un an pour voir tout son diocèse. C'est dire qu'il doit s'absenter souvent de Labrador City pour visiter les nombreux petits villages qui parsèment le territoire.

Les 35 missionnaires qui ont participé à la session diocésaine à la Maison Jésus-Ouvrier ont signalé qu'un des besoins qu'ils ont constatés, c'est la formation

de leaders autochtones qui vivent leur foi chrétienne de façon engagée. Il ne peut y avoir un prêtre dans tous les villages; c'est dire l'importance de laïques engagés chrétiennement.

Par contre, les missionnaires ont déploré que certains Blancs venant de l'extérieur et travaillant au Nouveau-Québec vivent comme des incroyants. Cela constitue un contre-témoignage auprès de la population du nord.

Autre problème soulevé: celui de la relève des vocations. Peu de vocations sacerdotales et religieuses naissent au nord. Or, on voudrait que le diocèse se

suffise à lui-même et ne soit pas obligé de compter sur l'aide des autres diocèses. Un missionnaire est persuadé que le clergé devra comprendre des prêtres mariés.

Les missionnaires ont insisté aussi sur l'importance de l'éducation des adultes. Fait à noter, parmi les autochtones, les catholiques se trouvent chez les Indiens, tandis que les Inuits sont de religion protestante.

Les missionnaires ont signalé le respect qu'ils accordent à la culture et aux traditions du nord. D'ailleurs, l'enseignement religieux a été adapté pour respecter cette culture.



collaboration Michel Paquet

La proverbiale hospitalité beauceronne s'est maintenue.

Déjeuner beauceron inoubliable pour les 4,000 convives

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MARIE — A cause de l'ambiance qui y régnait, le 5e déjeuner beauceron à l'érable — une activité majeure dans l'atmosphère du Carnaval de Québec — va rester gravé dans la mémoire des quelque 4,000 convives qui y assistèrent, hier, au stade couvert de Sainte-Marie de Beauce, soit pratiquement le même nombre que l'an passé.

Le coup d'envoi de cette "bouffe" a été donné à 8h, hier matin, par le président du 5e déjeuner beauceron à l'érable, M. Léonard Roy, et une couple d'heures après ce fut l'arrivée du Bonhomme Carnaval, de la reine Marie-Claude Lère, des duchesses, du président Claude Feuiltaut, et par la suite le chef du Parti progressiste-conservateur M. Brian Mulroney.

Tout au long de ce déjeuner qui ne prit fin que vers 13h, les convives n'eurent pas à attendre longtemps pour être servis puisqu'il y avait 500 personnes bénévoles à leur service dont 242 pour la préparation de la "bouffe".

Toutefois, la partie récréative se termina vers 15h30 avec une ambiance typiquement beauceronne et en conformité avec le folklore québécois et bavaois. Une trentaine d'artistes beaucerons et québécois se sont produits sur scène pendant toute la durée de cet événement majeur en Beauce.

D'ailleurs, la proverbiale hospitalité beauceronne s'alliait à l'extraordinaire spontanéité de la plupart des convives, ce qui a déclenché une atmosphère dont se rappelleront longtemps les carnavaleux. Il y avait même une centaine de visiteurs de la région de Boston, les invités de Bose Canada de Sainte-Marie.

Au menu de ce déjeuner préparé sous la surveillance de Mme Jacqueline Bilodeau Brochu, il y avait: cocktail "fraîcheur d'érable", jus d'orange, oeufs tournés à la paysanne, fèves au lard à l'ancienne, jambon sauté à la beauceronne, crêpes à la mode de chez-nous avec

du sirop d'érable, cretons, fromage, oeufs dans le sucre, pain croûté et café champagne.

Pour la préparation de cette "bouffe", il a fallu 8,250 oeufs, 5,020 pains, 350 livres de fèves au lard, 750 livres de jambon, 150 livres de cretons, 325 livres de fromage et 9,000 crêpes.

Rencontré au terme de ce déjeuner beauceron à l'érable, le président Léonard Roy a tenu à remercier toutes les personnes bénévoles et les convives ainsi que tous les commanditaires.

Promotion

Selon M. Roy, les objectifs visés par cet événement annuel sont de faire découvrir et connaître la Beauce avec ses gens, ses goûts, ses moeurs, tout en étant un excellent outil de promotion du tourisme pour la région de la Nouvelle-Beauce.

Jusqu'à maintenant, le déjeuner beauceron à l'érable a réalisé des profits nets d'au-delà de \$15,000 ce qui a permis aux promoteurs de cet événement annuel de réaliser les projets suivants: fonds de roulement de l'activité, promotion de la région de la Beauce, remboursement de la mise de fonds de la Société d'expansion Nouvelle-Beauce et l'installation d'un "anneau de glace" à Sainte-Marie.

A compter de cette année, a-t-on appris, le comité du déjeuner beauceron à l'érable est une personne juridique indépendante à la suite de l'obtention de lettres patentes accordées en vertu de la troisième partie de la loi des compagnies du Québec.

Comme l'a indiqué M. Léonard Roy, ce nouveau statut souhaité par tous les intervenants de cette activité majeure dans le cadre du Carnaval de Québec va permettre une autogestion décisionnelle et financière pour les années à venir dont un projet d'envergure est présentement à l'étude.

Est du Québec

Scepticisme face aux plans de relance des gouvernements

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil RIMOUSKI — Les plans de relance annoncés tant par le gouvernement fédéral que par le gouvernement du Québec ont provoqué, comme on le sait, une bonne dose de scepticisme dans l'Est du Québec.

Et si le plan de relance du Québec, annoncé plus récemment, n'a pas fait miroiter une valse des dollars, le plan rendu public à Matane par le ministre de Bané en mai 1983 annonçait rien de moins qu'une somme de \$224 millions à être investie dans l'Est du Québec au cours des cinq prochaines années.

Qu'en est-il de ce plan de relance, huit mois après l'annonce faite par le ministre? Est-ce que les fonds sont disponibles? Des sommes ont-elles déjà été engagées?

On se souviendra que le directeur du Plan de développement économique, M. Robin D'Anjou, est entré en fonctions à Rimouski au début d'octobre. Sa première tâche était évidemment de mettre en place les structures administratives nécessaires à la gestion du plan. A cette fin, il s'était fixé le début d'avril comme échéancier. Ce travail est pratiquement terminé, dit D'Anjou, et ma seule crainte en ce qui concerne le plan, c'est

de manquer d'argent.

Rappelons que le plan prévoit des investissements de \$7 millions en agriculture, \$19 millions dans le secteur forestier, \$3 millions aux mines, \$71 millions aux pêcheries, \$49 millions au transport, \$14 millions au tourisme et \$31 millions à l'industrie.

A la question de savoir si les fonds prévus pour le plan de développement sont disponibles, M. D'Anjou répond par l'affirmative et signale que dans certains secteurs, comme celui des pêcheries, par exemple, des sommes importantes sont déjà engagées.

Les fonds prévus pour les différents secteurs, précise le directeur du plan, peuvent prévoir différents volets, soit des investissements dans les infrastructures, des fonds réservés aux programmes à demande pour des particuliers ou entreprises, ou encore des fonds réservés pour la recherche et le développement.

Dans le secteur des pêcheries, par exemple, on estime que 36 pour 100 des fonds sont réservés aux infrastructures, soit des améliorations portuaires, équipement d'embarquement, entrepôts, voies d'accès, etc. A ce titre, d'im-

portantes sommes ont déjà été engagées, notamment pour le quai de Cap-Chat, dont le coût de réfection est estimé à \$3.8 millions et les travaux sont déjà passablement avancés. Des sommes sont également engagées pour les quais de Gaspé, l'Anse-à-Valleau, Grande-Rivière, Matane, Rivière-au-Renard et Cacouna.

Quant à la recherche au sujet de ce secteur, M. D'Anjou signale que les contrats d'architecture ont été donnés pour la réalisation de l'institut Maurice-Lamontagne, que les expropriations sont faites et que les travaux devraient commencer au printemps.

Dans le secteur forestier, M. D'Anjou re-

connait que les déboursés n'ont pas vraiment commencé, mais qu'on est en train de finaliser les protocoles d'entente avec les syndicats de producteurs de bois, et que tout devrait être en marche d'ici quelques mois, sinon quelques semaines. De toute façon, précise-t-il, les \$19 millions sont toujours là et seront disponibles

sur une période de quatre ans plutôt que de cinq ans, puisque les sommes non utilisées ne sont pas retirées, mais réinjectées dans le plan.

Dans le secteur des transports, des sommes approchant le million de dollars ont déjà été investies, notamment pour les aéroports de Rimouski, Mont-Joli.

LES LUXUEUSES DE CHRYSLER...

4 portes, transmission automatique, servofrein, servodirection, enjoliveurs de luxe, ouvre-coffre à commande électrique, traction avant.

Prix à partir de

11745\$

préparation et transport en sus



CLASSE E



PLUS DE GENS CHOISSENT DU VALLON... CAR PLUS DE GENS EN SORTENT SATISFAITS!!

EN **84** ALLEZ-Y EN CONFIANCE ALLEZ-Y EN CHRYSLER



NEW YORKER

4 portes, traction avant, glaces teintées à commande électrique, enjoliveurs à fils métalliques.

Prix à partir de

14780\$

préparation et transport en sus

du vallon

Division du service et des pièces ouverte tous les jours, du lundi au vendredi, de 8h à 22h.

CHRYSLER - PLYMOUTH LTEE

2015 BOUL CHAREST O.S.TE-FOY 687-5510



LUNDI, 6 FÉVRIER 1984

10h00 à 10h30: Inscriptions pour le Concours de Moustaches, Auberge des Gouverneurs, Place Haute-Ville.

13h00 à 21h00: Musée du Carnaval et Place des Arts, Maison Gauthier-Beaudry 125, rue Dalhousie, au Vieux-Port de Québec. Entrée libre.

17h00 à 19h00: 5 à 7 Rétro, Auberge des Gouverneurs, Place Haute-Ville. Prix Rétro. Dans le cadre du Concours de Moustaches.

19h00 à 22h00: Place Carnaval Ambulante, Restaurant Le Fiacre de Beauport.

19h00 à 24h00: Tournoi nord-américain de Hockey du Carnaval de Québec, Aréna de Montmagny et Aréna St-Gilles de Lotbinière.

20h00: Le Carnaval de Québec présente la troupe "Vla Bon Vent", Salle Louis-Frédéric, Grand Théâtre de Québec. Entrée: 9\$.

20h00: Café-Théâtre du Vieux-Port de Québec. Spectacle "Québec-Nature". Entrée gratuite pour les enfants, adultes: 1\$.

21h00: Concours de Moustaches "Troika", Auberge des Gouverneurs, Place Haute-Ville. Entrée: 4\$.

22h00: Jazz, Bar l'Empire, Hôtel Clarendon. Entrée libre. Groupe de jazz invité.

MARDI, 7 FÉVRIER 1984

07h00 à 10h00: Déjeuner du Carnaval, Restaurant McDonald's Ancienne-Lorette, 4565 boul. Hamel, Ancienne-Lorette.

08h00 à 18h00: Tours d'hélicoptère, visite du Centre-Ville et du Bassin Louise. Départs du Vieux-Port de Québec. Prix: 25\$.

10h00 à 15h00: Place des Enfants au Parc Cartier-Brébeuf.

de Kuyper



Pour sortir des sentiers battus.

Hydro-Québec invitée à arrêter la saignée des emplois à Rivière-Malbaie

par Denis GAUTHIER (collaboration spéciale)

CLERMONT — Le conseil des maires de la municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix-Est demande à la société Hydro-Québec d'arrêter la saignée des emplois qu'elle a entrepris à son centre d'exploitation de Rivière-Malbaie.

devoir et l'obligation morale d'associer les Charlevoisiens à son enrichissement", mentionne une résolution dans laquelle les maires demandent à la société d'Etat de mettre un terme aux transferts et aux retraits anticipés au poste de Rivière-Malbaie.

Selon une étude préparée par les permanents de la MRC, en septembre 1982, on

comptait 34 employés au Centre d'exploitation de Rivière-Malbaie. Aujourd'hui, on retrouve seulement 23 travailleurs encore en poste. La masse salariale qui était de \$1 million annuellement a dégringolé à \$600,000.

Les retraites anticipées et les transferts ont surtout touché les cadres et les travailleurs les mieux rémunérés, "ces emplois

remunérateurs sont très difficiles à créer en région périphérique, il est donc urgent de veiller à conserver au moins ceux que l'on possède déjà", mentionne le document.

Les changements n'affecteraient pas uniquement les services de comptabilité et l'administration soutient la résolution du conseil des maires. Le service à la clientèle serait également touché, particulièrement dans les secteurs tels Saint-Firmin, Saint-Irénée, Notre-Dame-des-Monts, etc. Les

plaintes auraient désormais besoin d'être acheminées à Québec avant que le centre d'exploitation de La Malbaie ait à y répondre.

"Ce que l'on est en train de faire, c'est de nous dépouiller peu à peu et de ne nous laisser que des terrains de chasse et de pêche et des parcs pour amuser les gens des grands centres. On nous enlève des emplois permanents et on les remplace par des emplois saisonniers", mentionne l'étude de la MRC.



Planification d'urgence

Des maires et représentants élus du Canada ont assisté dernièrement à Arnprior, en Ontario, à une conférence visant à les sensibiliser aux responsabilités qu'ils doivent assumer en situation d'urgence et les aider à élaborer des plans efficaces pour réduire les conséquences que peuvent avoir les désastres dans leur collectivité respective. De gauche à droite, MM. E. Baldwin, conseiller à Beresford, N.-B., L. Filion, maire de La Tuque, J.-G. Dion, maire de Saint-Lazare, N. Bolduc, maire de Neuville, D. Lantagne, conseiller à Bas-Caraquet, N.-B., et R. Paquette, instructeur.

Exposition itinérante sur Charlevoix 10,000 entrées en six mois

par Denis GAUTHIER (collaboration spéciale)

LA MALBAIE — Les responsables du Musée régional Laure-Conan de La Malbaie se disent satisfaits des résultats obtenus avec la présentation de l'exposition Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix. "On a reçu 10,000 visiteurs en six mois seulement. C'est ce qu'on attire généralement en un an", affirme M. Alain Boucher, un des travailleurs du musée.

Depuis quelques jours, on s'occupe à emballer les exhibits de l'exposition. On entreprendra dans quelques jours la dernière étape du projet, soit une tournée dans des musées de huit grandes villes canadiennes. Le voyage débutera à Moncton le 5 mars. Il durera environ un an et demi.

"On vient d'acquiescer nos lettres de noblesse. C'est la première fois que nous montons une exposition itinérante", mentionne M. Boucher. Il a fallu deux années de recherche pour réaliser Deux cents ans de villégiature dans Charlevoix. Le projet aura coûté \$200,000 une fois la tournée terminée. Les musées nationaux et le Conseil des arts ont

contribué financièrement au projet.

Les chercheurs du musée ont remonté jusqu'en 1780 pour trouver l'origine de la villégiature dans Charlevoix. Les seigneurs Malcolm Fraser et John Nairn accueillaient alors des visiteurs dans leur manoir. Vers 1840, des bateaux-vapeur amènent des excursionnistes de Toronto, Montréal et Québec. Puis, ce sera l'époque des bateaux blancs, du fastueux Manoir Richelieu et des villas cossues.

L'exposition s'intéresse au quotidien du villégiateur. On y touche les sports, la photographie, les pique-niques, l'architecture et les excursions de pêche. On y traite également de l'accueil et des services d'hiver que la population locale pouvait assumer. L'artisanat, le travail du bois, les services de guide y sont illustrés.

Une fois la tournée terminée, le matériel de l'exposition reviendra au Musée Laure-Conan. Elle sera alors soit démantelée ou encore réaménagée pour d'autres destinations, "on voudrait bien la montrer dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre qui nous ont donné de nombreux villégiateurs" avance M. Boucher.

par Lucien LATULIPPE

Un agent de la Sûreté du Québec, attaché au district de Baie-Comeau, a vu rejeter, avec dépens, la poursuite de \$1,000,000 qu'il avait intentée au procureur général du Québec et au ministre de la Justice, ainsi qu'à la Sûreté du Québec et à deux de ses enquêteurs, pour atteinte grave à sa réputation, pour perte d'emploi et de pension future.

Dans son jugement écrit de 13 pages, le juge Gérard Boisvert, de la cour supérieure, qui a présidé le procès au palais de justice de Baie-Comeau, note que l'agent André Arcand, âgé de 41 ans, avait été

congédié et que, par suite de sa réintégration dans la SQ à la suite d'une décision d'un arbitre avec toutefois une suspension de trois mois sans salaire, la poursuite avait été réduite à \$480,000, soit \$475,000 pour atteinte à sa réputation et \$5,000 pour frais d'avocat. La sentence arbitrale a été rendue le 14 juillet 1983.

A la suite d'une préenquête présidée par le juge Roch Lefrançois, ce dernier a autorisé contre André Arcand le dépôt d'une plainte contenant deux chefs, l'une de vol, l'autre de fraude, pour un montant de \$776.66 dans chaque

cas. On comprendra, note le juge Boisvert, qu'on reprochait dans le premier chef à Arcand un vol par défaut de rendre compte de la somme en question au Club de curling de Baie-Comeau. Arcand avait agi comme coorganisateur du tournoi "Ladies Valentine" en février 1981.

La base principale de la poursuite civile était qu'une accusation criminelle avait été portée contre le demandeur qui reproche aux défendeurs d'avoir agi par malice.

A l'issue de l'enquête préliminaire sur les deux accusations, vol et fraude de \$776.66, Arcand fut envoyé à son procès qui a eu lieu en janvier 1982. Il fut acquitté, le procureur de la défense ayant fait une requête de verdict dirigé qui fut accueillie par le juge présidant les assises.

Le juge Boisvert mentionne que, selon la jurisprudence au Québec, pour pouvoir réussir dans une poursuite en dommages suite au dépôt d'une dénonciation, il faut d'abord que le demandeur ait été acquitté de l'accusation portée et, ensuite, qu'il fasse la preuve que la dénonciation a été faite par malice de la part du plaignant ou par suite

d'une erreur grossière ou d'un geste téméraire ou encore en l'absence de cause raisonnable et probable.

"Les défendeurs n'ont ni agi par malice, ni par haine, ni avec témérité. Au contraire, ajoute le juge Boisvert, ils ont agi avec toutes les précautions nécessaires, en soumettant une preuve à un juge possédant une vaste expérience qui a autorisé les deux plaintes."

"L'erreur principale, lors de l'enquête préliminaire, fut faite par Arcand qui a témoigné et qui a donné une explication qui me semble incroyable, celle que quelqu'un lui avait dérobé l'argent. A mon sens, il s'agit d'une pure invention fabriquée pour les fins de l'enquête préliminaire que le demandeur a bien pris garde de ne pas répéter devant moi", écrit le juge Boisvert.

Après d'autres considérations, le juge Boisvert termine son jugement en disant: "Comme le demandeur n'a pas réussi à établir la preuve qu'il avait un recours sous l'article 1053 du code civil tel qu'interprété par nos tribunaux supérieurs dans les cas de poursuites criminelles, je dois rejeter la poursuite avec dépens."

Collaboration appréciée

Des certificats de collaboration ont été remis à trois citoyens de Baie-Comeau par la Sûreté du Québec de ce district, en reconnaissance du support exceptionnel que les trois récipiendaires ont fourni à des agents de la SQ dans l'exercice de leurs fonctions. La cérémonie a eu lieu au quartier général de ce corps policier à Baie-Comeau, sous la présidence du commandant, l'inspecteur Marc Lizotte.

Les événements auxquels ont été mêlés les trois récipiendaires se sont déroulés en 1983. Le 4 juillet, le voilier Mistral 404 a été renversé par un grand coup de vent alors qu'il se trouvait sur le bassin de la rivière Outardes, près du barrage Outardes II, vers lequel il était emporté. Les deux personnes qui se trouvaient à bord ont été jetées à l'eau et elles étaient en détresse.

Eric Houde et André St-Laurent, qui ne se connaissaient pas, se

trouvaient sur le bord de la rivière et, spontanément, ils ont prêté main-forte à l'agent Jacques Poulin qui avait répondu à l'appel. Chacun avait une planche à voile. Après avoir enlevé la voile, ils se sont dirigés avec la planche seulement vers les deux naufragés qu'ils ont ramenés sains et saufs sur la rive. Ils ont aussi aidé à tirer le voilier à bon port.

Le second événement est survenu le 8 décembre. Deux citoyens de Baie-Comeau sont portés disparus en forêt dans les environs du lac à la Loutre. Responsable des recherches, l'agent Norbert Leblanc demande l'assistance de M. Adelin Côté qui a obtenu, pour y participer, toutes les facilités de son employeur, Philippe Chabot, gérant de Drapeau Automobile de Baie-Comeau. Les recherches furent rendues difficiles par une récente tempête de neige et le manque de personnel.

Grange détruite en Beauce: les pertes évaluées à \$200,000

par Lucien LATULIPPE

L'incendie qui a détruit, vendredi matin, une bonne partie de la grange-étable de M. Raoul Boutin, du rang de la Grande-Ligne à Saint-Isidore de Beauce-Sud, s'est ravivé en fin d'après-midi. Les pompiers ont été redemandés vers 16h30 et ils ont travaillé jusqu'à 21h. Les pertes s'élevaient à \$200,000.

Le premier incendie a été aperçu vers 3h30 de la nuit et il semble avoir éclaté dans la laiterie dont le local est à même l'étable. Une défectuosité électrique en serait la cause.

Quelque 80 bêtes à cornes ont péri dans le brasier, mais une trentaine qui se trouvaient dans une rallonge récemment construite ont pu être sauvées. Cette nouvelle partie a été épargnée par les flammes par suite d'une brèche pratiquée avec une pelle mécanique (Pellder). La lutte a duré jusqu'à 10h30.

Le chef des pom-

piers de Saint-Isidore, M. Jean-Guy Gignac, a déclaré au SOLEIL, qu'il était arrivé sur les lieux, vers 3h45, et qu'une demi-heure plus tard, le toit de la vaste construction s'écroulait.

A l'arrivée des pompiers de Saint-Isidore qui ont fait appel à ceux de Saint-Maxime de Scott, M. Boutin tentait d'enrayer les flammes avec une souffeuse à neige. Une autre souffeuse plus puissante fut utilisée par la suite.

M. Gignac ajoute que le feu s'était ravivé, en après-midi, dans les nombreuses balles de foin que couvrait une couche de glace et qu'il était à craindre qu'il se propage à la partie de grange épargnée.

Personne n'a été blessé. La maison de M. Boutin n'a subi aucun dégât. Les pertes

pourraient s'élever à \$200,000. M. Boutin était le plus gros fermier du rang de la Grande-Ligne.

du PLAISIR à tout PRIX

DERNIERE JOURNEE

ECONOMISEZ Jusqu'à 160.

ABONNEMENT DU 1er FÉVRIER au 31 AOÛT 84

- ✓ TENNIS + GOLF 159.00
- ✓ TENNIS + NAUTILUS 199.00
- ✓ NAUTILUS + GOLF 249.00
- ✓ TENNIS + NAUTILUS + GOLF 269.00

TENNIS:

- TARIF HORAIRES À PAYER
- ABONNEMENT DE BADMINTON INCLUS
- RACQUETBALL + SQUASH ou CLUB ENTRAIN (heures restrictives, tarif horaire à payer)

GOLF:

- SAISONNIER DU 13 FÉVRIER au 13 AVRIL 84
- NOS SERVICES
- 14 TERRAINS DE TENNIS sous la direction de JACQUES HERBERT
- CENTRE DE COND. Nautilus sous la direction de HÉLÈNE GAGNON 322-5000
- ÉCOLE DE GOLF sous la direction de ROBERT HUOT ROBERT LEGARE ANDRÉ CAZES
- 4 TERRAINS DE BADMINTON sous la direction de JEAN-CLAUDE LAROSE
- BAINS TOUBILLONS + SAUNAS
- GARDERIE
- BAR + SALLE À MANGER

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 6 FÉVRIER 84

CLUB DE TENNIS avantage

1080, RUE BOULVIER C.P. 7487
SOUTE PERE-BERTHIAUD
LA CÔTE DES GALETS DE LA CAPITALE
CHARLEVOIX, QUÉBEC
G1A 1W5
627-3343

L'été prochain, on pourra faire du camping! Parce que...
abonnements: 647-3333
MOI JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!

MAIGRIR

PARTICIPEZ SANS PLUS TARDER AU NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE DE WEIGHT WATCHERS

C'est facile, rapide et efficace.

Dès maintenant, le chef de file dans ce domaine vous permet de perdre les livres superflues sans perdre patience. Le Plan d'attaque vous aide à perdre du poids plus rapidement que jamais, tout en dégustant, chaque jour, trois repas bien équilibrés. Nos menus sont plus faciles à suivre que jamais.

Appelez Weight Watcher, et commencez sans plus tarder.

NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE

Un programme Weight Watchers

Perdez votre poids une fois pour toute

BAIE COMEAU 589-2735	DRUMMONDVILLE 395-4524	QUÉBEC 651-9224	SAQUENAY 548-5818	SHERBROOKE 563-6197
MONTREAL 727-3788	RIVIERE DU LOUP 862-4767	TROIS-RIVIÈRES 376-3655	MONT LAURIER 623-2761	ROUYN 762-3135
VAL D'OR 825-3758	SEPT ÎLES 962-5495	RIMOUSKI 723-1087	HULL 770-4108	GRANBY 372-8858

WEIGHT WATCHERS

Pour QUÉBEC **651-9224**

*Weight Watchers int'l inc. 1984, propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS

VENTE DE FÉVRIER
Futon et base à prix spécial.
Recouvrement de futon à prix réduit.
CRÉATION RAYMONDE ENR.
525-8210

SEUL... OU ANGOISSE
APPELLE, ON T'ECOUTERA
687-2220

Le Petit Service
C'est qui... C'est quoi...?



Randy CARLYLE



Borje SALMING

FILION À LA CHASSE DE CARLYLE OU SALMING

• Page C-1

La semaine nationale du journal en éducation du 20 au 24 février 1984

LE SOLEIL



88e année, no 35
40 pages 4 cahiers

QUÉBEC, LUNDI 6 FÉVRIER 1984

• Livraison à domicile (6 jours) 2,10\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 35¢

A LIRE

● Le Carnaval de Québec a beau avoir 30 ans, une organisation bien rodée et des activités bien programmées, il sera toujours soumis aux caprices du seul vrai "grand boss" qui compte: le temps.

Page A-3

● Le premier ministre Trudeau fera rapport jeudi de sa mission de paix au Parlement canadien. Et si cette mission est une demi-réussite, la question qui alimente la chronique politique à Ottawa touche plutôt à l'avenir même de M. Trudeau.

Page A-6

● Le journaliste et écrivain Peter C. Newman, qui vient de publier un ouvrage intitulé *Un pays sans défense*, a des idées bien arrêtées sur la politique de défense du Canada, notamment sur la question des essais en sol canadien du missile Cruise.

Page A-9

● Selon les spécialistes, le phénomène des pluies acides est si grave qu'il pourrait anéantir 20 pour 100 du potentiel de pêche sportive des lacs de la Côte-Nord d'ici cinq ans et 60 pour 100 d'ici dix ans. Cette question a été l'objet d'un colloque, cette fin de semaine aux Escoumins.

Page B-2

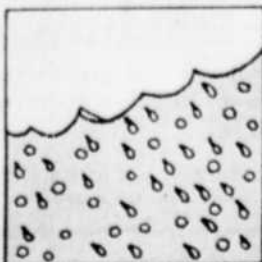
● Cédant aux pressions militaires et politiques de l'Opposition musulmane, le premier ministre libanais Chafik Wazzan abandonne ses fonctions et, du coup, force le président Gemayel à proposer la formation d'un gouvernement d'union nationale.

Page D-1

sommaire

Annonces classées.....D-5 à D-10
Arts et spectacles...B-4 à B-6
Bandes dessinées.....D-6
Bridge.....D-8
Carrières et professions.....B-2
Décès.....D-11
Editorial.....A-10
Feuilleton.....D-8
Horoscope.....D-9
Information régionale.....B-1 à B-3
Loteries.....B-7
Monde.....D-1 à D-12
Mot mystère.....D-7
Mots croisés.....D-8
Où aller à Québec.....B-6
Page documentaire.....A-9
Patron.....D-6
Sport.....C-1 à C-8
Télévision.....B-4
Votre page.....A-11

Aujourd'hui



Neige passagère, accumulation près de 10 cm. Vents modérés causant de la poudrerie. Température stationnaire aux alentours de 0. Demain, ciel variable.

Page D-5



Le premier ministre LEVESQUE

SOUVERAINETÉ Le cabinet a tranché

par Robert LEFEBVRE

(D'après PC, CP et UPC) — Tous les ministres du gouvernement Lévesque ont convenu samedi de "pousser" l'option souverainiste pour en faire l'enjeu principal de la prochaine élection, même si cela peut représenter une défaite.

"On y croit, on va la pousser de notre mieux jusqu'à la prochaine élection et on espère que le parti exprimera le même avis lors du congrès", a déclaré le chef du parti, René Lévesque, au terme d'une séance spéciale de son cabinet qui a duré plus de sept heures.

Cette longue journée de discussions a donc permis de dégager un consensus sur ce que M. Lévesque appelle la question

de fond: personne ne souhaite que l'article premier du programme du parti soit modifié lors du prochain congrès.

M. Lévesque a dit espérer que cette position "claire et nette" dissipera la confusion qu'ont entretenue certains de ses ministres récemment en soulevant l'hypothèse d'une nouvelle mise en veilleuse de l'option indépendantiste.

Quant à ce qu'il appelle la "plomberie", ou la stratégie utilisée pour vendre le produit à l'électorat, M. Lévesque n'en fait qu'une simple question de détails. Pour lui, il n'est pas utile d'en débattre pour le moment. Il est donc impossible pour le moment de savoir comment sera présentée à l'électorat l'option souverainiste.

M. Lévesque espère même que les militants qui se réuniront en congrès au mois de juin ne s'embarrasseront pas d'une stratégie "coulée dans le ciment".

Dans une déclaration écrite qu'il a lue aux journalistes samedi soir et devant refléter la pensée de tous ses ministres, M. Lévesque a invoqué deux raisons pour ne pas dévier de l'objectif essentiel:

1 — "Quant au fond, nos convictions n'ont pas changé; bien au contraire, l'évolution de la société québécoise depuis 10 ans, comme l'expérience acquise

Lire page A-2, ENJEU

● Editorial
page A-10

Paralysie cérébrale: \$2.5 millions au 8e téléthon

par Andrée ROY

Confortablement installé, cette fois, à l'antenne de Radio-Québec, le 8e téléthon de la paralysie cérébrale a eu du vent plein les voiles, cette année. Au terme des 24 heures ininterrompues d'animation, de musique, de chansons, de spectacle... et d'un gigantesque travail bénévole, l'organisation du téléthon pouvait se vanter d'avoir dépassé son objectif de \$2.5 millions à l'échelle du Québec.

A 20h hier, on annonçait des dons de \$2,504,136, et il se poursuivait bien que, dans les jours suivants, les \$3 millions soient at-

teints. L'an dernier, malgré la grève à Télé-Métropole qui avait forcé le téléthon à négocier sa diffusion à la dernière minute avec Radio-Québec, les dons avaient culminé à \$2,100,000.

Dans la région 03, le président d'honneur Jean Thériault prophétisait que \$415,000 seraient amassés d'ici la fin de cette semaine. Hier, sur le coup de 20h, les listes indiquaient \$394,075 en comparaison des \$321,000 de 1983.

Bénévoles et esprit d'équipe faisaient la paire pour ces 24 heures de sollicitation en faveur des victimes de la paralysie cé-

rébrale. A l'édifice de Bell du boulevard Saint-Cyrille où une immense salle avait été spécialement aménagée pour eux, entre 250 et 275 bénévoles se sont succédés entre samedi 20h et hier, même heure. Il y en avait le double à la grandeur de la région 03.

Epuisés, plusieurs n'ayant pas dormi depuis deux jours, ils sont tombés dans les bras les uns des autres, se félicitant mutuellement de leurs efforts... et se disant "à l'an prochain!"

● Page B-4

Michel Déry tabassé raclée méritée affirme un ex- prévenu

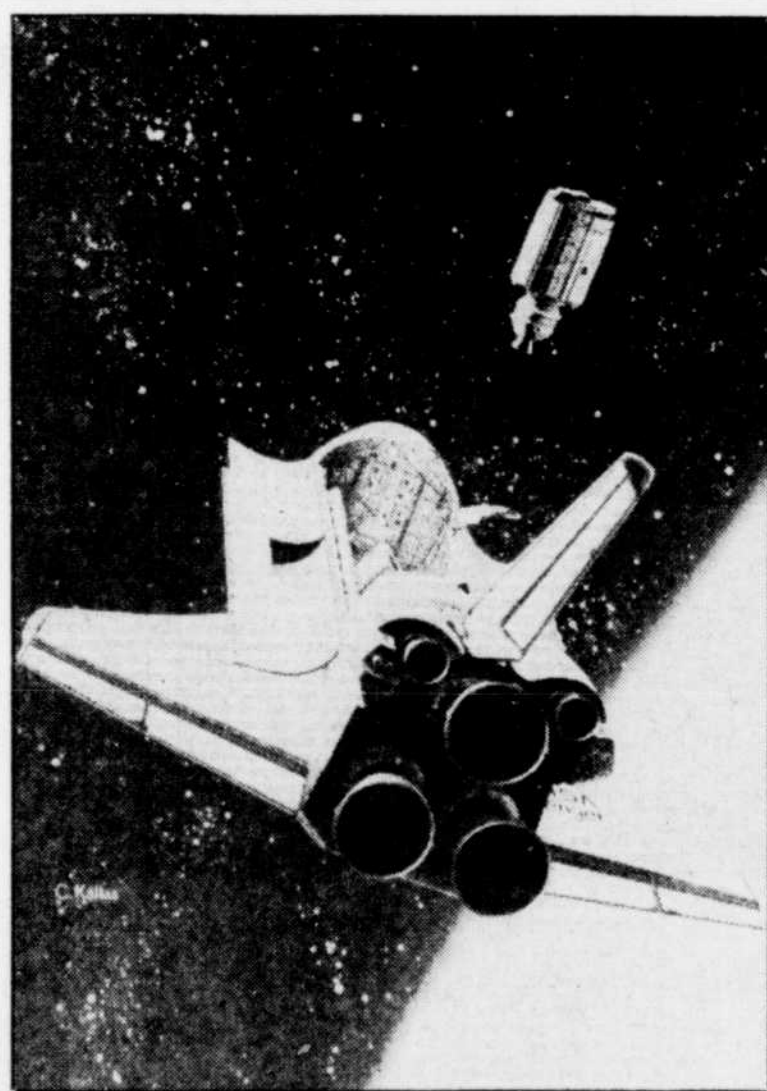
par Michel TRUCHON

Un ex-prévenu du Centre de détention de Québec a raconté au SOLEIL hier soir que Michel Déry avait bien mérité la raclée qui lui a été infligée le 24 janvier. Selon cet informateur, c'est autant parce qu'ils en voulaient au jeune homme de s'être attaqué à la petite Mélanie Descamps que parce que Déry, gardé à l'infirmerie depuis l'automne, ne cessait d'importuner ses compagnons par ses délations, qu'une



Michel Déry lors de son arrestation en août.

Lire page A-2, RACLÉE



Deuxième échec pour Challenger

(D'après UPI, NYTNS, AFP et AP) — Les nerfs des cinq astronautes de la navette spatiale américaine "Challenger" ont été mis à rude épreuve, en fin de semaine, alors que pour une deuxième fois une expérience importante prévue au plan de vol a avorté. Cette fois-ci, c'est un ballon devant servir de test à une expérience de rendez-vous dans l'espace qui a explosé "comme si on l'avait bourré de dynamite", d'après l'expression de l'un des astronautes, Robert Stewart. Quelques heures avant, l'équipe de la mission "Challenger"

a par contre appris que le satellite de communication de la Western Union, baptisé "Westar-6", avait été retrouvé "en parfait état de marche" à des milliers de kilomètres de l'orbite où il devait se trouver en état géostationnaire.

C'est une station radar de la Californie qui a repéré "Westar-6" après que les autorités spatiales américaines eurent demandé au personnel de la NASA et de la NORAD (North American Aerospace Defense Command) de scruter le ciel

Lire page A-2, ÉCHEC

ÉCHEC

(Suite de la première page)

avec leurs équipements assez sophistiqués pour repérer un ballon de football à plus de 40,000 kilomètres d'altitude.

M. Bill Ziegler, porte-parole de la Western Union, a mentionné qu'une pièce de 6,4 mètres, assez grosse pour être le satellite, avait été repérée à quelque 320 kilomètres de la terre alors qu'elle transmettait un signal, assez faible, mais du type de celui que devait fournir "Westar-6". L'engin aurait dû normalement se trouver à 35,887 kilomètres de la terre. Ses signaux auraient servi à transmettre des données de type commercial et financier entre les entreprises, la Western Union assurant déjà les communications (téléphoniques, vidéo, fac-similé, etc.) à travers les 50 États américains, Puerto Rico et les îles Vierges, via quatre satellites lui appartenant.

Toujours selon M. Ziegler, l'énergie solaire pourrait avoir rechargé les batteries de "Westar-6" mais, à une si basse altitude, son utilité est pratiquement nulle. Tout ce à quoi l'on peut s'attendre, c'est qu'il "fonctionne quelques heures, deux fois par jour".

Autre essai

L'échec de la mission "Westar-6" n'empêchera pas cependant le lancement, aujourd'hui à 15h13 GMT, d'un autre satellite de communication, le "Palapa B2", propriété du gouvernement indonésien. La conception de ce satellite devant

servir à l'amélioration des communications entre l'Indonésie, les Philippines, la Thaïlande, Singapour, et la Nouvelle-Guinée — Papouasie est semblable à celle de "Westar-6" dont la perte, rappelons-le, est imputable au mauvais fonctionnement du "PAM", le "Payload Assist Module", c'est-à-dire le module propulsif attaché au satellite et qui doit, une fois le satellite largué hors de la soute de la navette, le propulser vers l'orbite stationnaire à 35,880 kilomètres de la Terre.

Explosion

En ce qui concerne l'explosion du ballon qui devait servir à l'entraînement pour un prochain rendez-vous dans l'espace, les autorités spatiales n'en ont pas encore révélé la cause. Il a éclaté juste après son lancement de la soute de la navette.

Les astronautes américains n'ont pas effectué de manœuvres de rendez-vous depuis le vol américano-soviétique "Apollo-Soyouz" de juillet 1975 et la NASA comptait sur cette mission pour rafraîchir les procédures.

En avril, les astronautes doivent tenter de s'approcher et de réparer un satellite d'observation du Soleil, le "Solar Maximum" qui est tombé en panne quelques mois après son lancement en 1980.

Ce projet n'est pas remis en cause malgré l'échec de cette partie de la mission "Challenger".

Prix du Québec

C'est l'équipe du Québec qui a remporté hier le prix... du Québec au concours international de sculpture sur neige du 30e Carnaval. Rivalisant d'audace avec une dizaine d'équipes d'autres pays pour arracher à leur bloc de neige des allures à la limite de l'élancé et de l'équilibré, Herman Raby, Armand Robitaille et Daniel Beauchamp rentrent heureux à Saint-Aubert-de-L'Islet.

De leur côté, Luis y Aragon, Jorge Diaz Gonzales et Mario Martin del Campo, du Mexique, ont remporté, hier, le prix de la ville de Québec. Le prix de la faveur populaire est allé à la sculpture réalisée par le Japon.

Quant à elle, l'équipe de France, composée de Jean-Marc Novel, Jean-Jacques Dalmais et Serge Pillard, a elle aussi joué avec les lignes abstraites pour séduire le jury du concours.



Le Soleil, Jean Vallières

RACLÉE

(Suite de la première page)

dizaine de prisonniers ont profité d'une sortie pour lui tomber dessus.

La police a confirmé hier que Michel Déry avait subi une fracture à un bras et d'autres blessures, dans l'agression d'il y a une dizaine de jours. La Sûreté du Québec a ouvert une enquête dans cette affaire. Déry a été hospitalisé à Québec pour recevoir les soins nécessaires puis a été retourné à l'infirmerie de la prison.

"Ça faisait longtemps que c'était prévenu...", a raconté l'ex-prévenu qui pour le moment préfère garder l'anonymat. L'homme a passé une trentaine de jours à l'infirmerie du CDQ et a été libéré le 13 janvier. C'est le 25 janvier, soit le lendemain de l'attaque contre Déry, qu'il a appris le fait par un individu encore derrière les barreaux. L'homme a voulu raconter ce qu'il savait pour, dit-il, rectifier certains faits.

Selon lui, Michel Déry est un gars bien capricieux qui, tout comme Gilles Grégoire, jouit de certains "privilèges" à l'infirmerie du centre de détention. "Les gardiens l'appellent "Ti-Crapaud" et il est l'objet d'une surveillance constante dans ses déplacements..."

Selon l'ex-prévenu, Déry et Grégoire sont chargés de faire le ménage, aident aux gardes à distribuer les repas et à ramasser les plateaux, et donnent un coup de main à l'infirmerie pour faire la distribution des médicaments.

"Les autres détenus sont enfermés en cellule à 22h30 tous les soirs, mais eux (Déry et Grégoire) peuvent continuer à aller et venir, ils jasetent avec les gardes et peuvent regarder le film de fin de soirée à la télévision."

Accusant les gardes de jouer avec le moral des détenus à l'infirmerie, l'ex-pensionnaire du CDQ ajoute qu'il a eu connaissance que ceux qui faisaient mine de vouloir s'en prendre à Déry étaient envoyés au "trou à marteau", une cellule capitonnée à la porte verte uniquement garnie d'un matelas de mousse.

Michel Déry, raconte l'ex-prévenu, est un gars qui fonce, qui n'hésite pas à dénoncer les infractions dont il est témoin. "Il n'avait pas l'air de se douter que les gars avaient l'intention de s'en prendre à lui", dit notre informateur, précisant que c'étaient surtout les prisonniers pères de famille qui lui en voulaient

pour ce qu'il avait fait à la petite Mélanie.

"Je dirais que les motifs de lui en vouloir étaient partagés à parts égales...", dit l'homme, précisant que le détenu qui lui avait raconté l'affaire avait dit que c'était à l'occasion d'une sortie où les pensionnaires de l'infirmerie pelletaient pour faire de l'exercice que l'occasion s'était

présentée pour donner la volée à Déry.

Selon lui, Michel Déry est un gars conscient qui a dit qu'il avait l'intention de se suicider si jamais il était envoyé au pénitencier pour 15 ou 20 ans.

Quant à Gilles Grégoire, l'ex-prévenu dit que les détenus ne semblent pas lui manifester d'hostilité.

Perdu un... serpent

par Michel TRUCHON

Gaspard est parti en balade et depuis hier matin on ne l'a pas revu. Banal? Pas quand on apprend qu'il s'agit d'un serpent de cinq pieds et demi disparu dans un édifice de dix logements, à Charny.

C'est hier matin que le propriétaire de la bestiole a averti la police que Gaspard n'était plus dans son aquarium et qu'il ne le retrouvait nulle part.

Pendant près de deux heures, les policiers ont fouillé l'ap-

partement dans ses moindres recoins, allant même jusqu'à défoncer un mur pour vérifier si le reptile ne s'y serait pas réfugié.

Que les citoyens se rassurent toutefois, Gaspard n'est pas dangereux. Son propriétaire assure qu'il n'est pas venimeux et qu'il se nourrit uniquement de souris. Vérification a été faite auprès du zoo et les locataires de l'immeuble de la 15e Rue Sud ne risquent rien, si ce n'est une bonne frousse de se retrouver confrontés à la créature.

ENJEU

(Suite de la première page)

au gouvernement, ont renforcé ces convictions;

2 — "Il nous paraîtrait donc insensé de ne pas placer ces convictions, cette adhésion à l'option souverainiste, au coeur de la prochaine campagne électorale."

Honorable

M. Lévesque est donc prêt à se mettre la tête sur le billot au prochain rendez-vous électoral. Un sondage publié en décembre donnait au PQ 27 pour 100 des votes et en accordait 67 pour 100 aux libéraux.

Il croit que les Québécois seront prêts, à ce moment-là, à endosser l'option de son parti, et dans le cas contraire, ce ne serait pas, pour lui, une défaite vide de sens.

"Se faire battre pour une chose à laquelle on croit et qui en soi est un projet de dignité et de maturité, dit-il, et bien, moi je trouverais ça plus qu'honorable."

Le premier ministre n'écartera aucun moyen pour le moment, pas même un autre référendum sur l'indépendance.

M. Lévesque reconnaît qu'il reste beaucoup de travail à faire auprès de l'électorat avant de lui proposer un projet concret.

"Ce projet que nous voulons continuer à proposer aux Québécois, il a besoin d'être davantage clarifié. Il nous faut l'enrichir parce que les changements et les bouleversements qu'a connus la société ces dernières années nécessitent une remise à jour des éléments majeurs qui permettent de dessiner le portrait du Québec de demain auquel nous pensons."

Cette remise à jour d'éléments majeurs comprend notamment la question de la monnaie qu'il faudra ajuster, dit-il, au monde d'aujourd'hui, ainsi que tout l'aspect de l'association économique avec le reste du Canada.

Pour le prochain mois, un plan de travail a été établi: sans en dévoiler le détail, M. Lévesque a déclaré que le débat devra être placé au niveau des idées, de la substance de l'option, de la nécessité de développer le modèle d'un Québec qui possède la plénitude des pouvoirs..."

Canada

BRAVO

la SCHL

l'agence canadienne de l'habitation

"La SCHL, l'Agence Canadienne de l'Habitation, est heureuse d'annoncer l'inauguration des 9 unités de logement du projet de Coopérative d'habitation situé au 295 de l'Espinay à Québec. En fournissant à la Communauté des logements abordables, le gouvernement canadien concrétise, à l'échelle du pays, son engagement face aux objectifs qu'il s'est fixés. La SCHL est fière d'avoir participé à la réalisation de la coopérative d'habitation sise au 295 de l'Espinay en menant ce projet à terme."



Société canadienne d'hypothèques et de logement

L'honorable Roméo LeBlanc
Ministre

Canada Mortgage and Housing Corporation

NOTRE VENTE DE COMPLETS SUR MESURE

EST PLUS EXTRAORDINAIRE QUE JAMAIS

344\$



Complet	344\$
Gilet	59\$
Pantalon extra	84\$
Blazer ou veston	269\$
Blazer ou veston et pantalons	344\$
Supplément à partir de la taille 47.	

Notre vente de complets sur mesure s'est grandement améliorée. Nous offrons maintenant des blazers, pantalons habillés ainsi que des complets.

Prenez une bonne décision... venez visiter la Boutique pour Hommes chez H.R. et découvrez toute la différence qu'une garde-robe faite sur mesure peut faire. Notre vaste choix de tissus et de styles de notre collection exclusive en plus de nos prix de vente remarquables, font que c'est un événement extraordinaire à ne pas manquer. Boutique pour hommes.

Place de l'Hôtel de Ville • Ouvert vendredis jusqu'à 21 h. • (2 heures de stationnement gratuit)
Place Ste-Foy • Ouvert jeudis et vendredis jusqu'à 21 h.

HOLT RENFREW

LES ANNONCES CLASSÉES 647-3311

A votre service
de 8h30 à 17h, du lundi au vendredi

index des rubriques

- SERVICES ET VENTES**
- 102—Accessoires de parterre
 - 103—Activités diverses
 - 104—Agences matrimoniales
 - 105—Alimentation
 - 106—Aménagement de terrain
 - 107—Aménagement
 - 108—Animaux
 - 109—Antiquités
 - 110—Appareils électriques
 - 111—Argent à prêter
 - 112—Artisanat
 - 113—Assurances
 - 114—Bicyclettes
 - 115—Camping
 - 116—Chasse, pêche et sports
 - 117—Chauffage
 - 118—Climatisation
 - 119—Cuisines
 - 120—Déménagement
 - 121—Déménagement
 - 122—Déménagement
 - 123—Déménagement
 - 124—Déménagement
 - 125—Déménagement
 - 126—Déménagement
 - 127—Déménagement
 - 128—Déménagement
 - 129—Déménagement
 - 130—Déménagement
 - 131—Déménagement
 - 132—Déménagement
 - 133—Déménagement
 - 134—Déménagement
 - 135—Déménagement
 - 136—Déménagement
 - 137—Déménagement
 - 138—Déménagement
 - 139—Déménagement
 - 140—Déménagement
 - 141—Déménagement
 - 142—Déménagement
 - 143—Déménagement
 - 144—Déménagement
 - 145—Déménagement
 - 146—Déménagement
 - 147—Déménagement
 - 148—Déménagement
 - 149—Déménagement
 - 150—Déménagement
 - 151—Déménagement
 - 152—Déménagement
 - 153—Déménagement
 - 154—Déménagement
 - 155—Déménagement
 - 156—Déménagement
 - 157—Déménagement
 - 158—Déménagement
 - 159—Déménagement
 - 160—Déménagement
 - 161—Déménagement
 - 162—Déménagement
 - 163—Déménagement
 - 164—Déménagement
 - 165—Déménagement
 - 166—Déménagement
 - 167—Déménagement
 - 168—Déménagement
 - 169—Déménagement
 - 170—Déménagement
 - 171—Déménagement
 - 172—Déménagement
 - 173—Déménagement
 - 174—Déménagement
 - 175—Déménagement
 - 176—Déménagement
 - 177—Déménagement
 - 178—Déménagement
 - 179—Déménagement
 - 180—Déménagement
 - 181—Déménagement
 - 182—Déménagement
 - 183—Déménagement
 - 184—Déménagement
 - 185—Déménagement
 - 186—Déménagement
 - 187—Déménagement
 - 188—Déménagement
 - 189—Déménagement
 - 190—Déménagement
 - 191—Déménagement
 - 192—Déménagement
 - 193—Déménagement
 - 194—Déménagement
 - 195—Déménagement
 - 196—Déménagement
 - 197—Déménagement
 - 198—Déménagement
 - 199—Déménagement
 - 200—Déménagement
 - 201—Déménagement
 - 202—Déménagement
 - 203—Déménagement
 - 204—Déménagement
 - 205—Déménagement
 - 206—Déménagement
 - 207—Déménagement
 - 208—Déménagement
 - 209—Déménagement
 - 210—Déménagement
 - 211—Déménagement
 - 212—Déménagement
 - 213—Déménagement
 - 214—Déménagement
 - 215—Déménagement
 - 216—Déménagement
 - 217—Déménagement
 - 218—Déménagement
 - 219—Déménagement
 - 220—Déménagement
 - 221—Déménagement
 - 222—Déménagement
 - 223—Déménagement
 - 224—Déménagement
 - 225—Déménagement
 - 226—Déménagement
 - 227—Déménagement
 - 228—Déménagement
 - 229—Déménagement
 - 230—Déménagement
 - 231—Déménagement
 - 232—Déménagement
 - 233—Déménagement
 - 234—Déménagement
 - 235—Déménagement
 - 236—Déménagement
 - 237—Déménagement
 - 238—Déménagement
 - 239—Déménagement
 - 240—Déménagement
 - 241—Déménagement
 - 242—Déménagement
 - 243—Déménagement
 - 244—Déménagement
 - 245—Déménagement
 - 246—Déménagement
 - 247—Déménagement
 - 248—Déménagement
 - 249—Déménagement
 - 250—Déménagement
 - 251—Déménagement
 - 252—Déménagement
 - 253—Déménagement
 - 254—Déménagement
 - 255—Déménagement
 - 256—Déménagement
 - 257—Déménagement
 - 258—Déménagement
 - 259—Déménagement
 - 260—Déménagement
 - 261—Déménagement
 - 262—Déménagement
 - 263—Déménagement
 - 264—Déménagement
 - 265—Déménagement
 - 266—Déménagement
 - 267—Déménagement
 - 268—Déménagement
 - 269—Déménagement
 - 270—Déménagement
 - 271—Déménagement
 - 272—Déménagement
 - 273—Déménagement
 - 274—Déménagement
 - 275—Déménagement
 - 276—Déménagement
 - 277—Déménagement
 - 278—Déménagement
 - 279—Déménagement
 - 280—Déménagement
 - 281—Déménagement
 - 282—Déménagement
 - 283—Déménagement
 - 284—Déménagement
 - 285—Déménagement
 - 286—Déménagement
 - 287—Déménagement
 - 288—Déménagement
 - 289—Déménagement
 - 290—Déménagement
 - 291—Déménagement
 - 292—Déménagement
 - 293—Déménagement
 - 294—Déménagement
 - 295—Déménagement
 - 296—Déménagement
 - 297—Déménagement
 - 298—Déménagement
 - 299—Déménagement
 - 300—Déménagement
 - 301—Déménagement
 - 302—Déménagement
 - 303—Déménagement
 - 304—Déménagement
 - 305—Déménagement
 - 306—Déménagement
 - 307—Déménagement
 - 308—Déménagement
 - 309—Déménagement
 - 310—Déménagement
 - 311—Déménagement
 - 312—Déménagement
 - 313—Déménagement
 - 314—Déménagement
 - 315—Déménagement
 - 316—Déménagement
 - 317—Déménagement
 - 318—Déménagement
 - 319—Déménagement
 - 320—Déménagement
 - 321—Déménagement
 - 322—Déménagement
 - 323—Déménagement
 - 324—Déménagement
 - 325—Déménagement
 - 326—Déménagement
 - 327—Déménagement
 - 328—Déménagement
 - 329—Déménagement
 - 330—Déménagement
 - 331—Déménagement

COMPOSEZ 647-3311
Toutes les petites annonces reçues
avant 17h seront publiées le lendemain

Veillez lire attentivement votre annonce.
En cas d'erreur, il faut nous en aviser le
plus tôt possible, car notre responsabilité
se limite à la période comprise entre la
première parution erronée et le premier
jour ouvrable suivant cette parution. Nous
ne sommes responsables que du montant
facturé pour la période précitée.

Frais pour numéro de département: 10\$
Bien que tous les efforts soient faits pour assurer un service
équitable, l'annonceur accepte que l'éditeur ne soit pas tenu
responsable des dommages qu'il pourrait subir lors
de l'utilisation de ce service particulier de livraison du courrier.

SERVICES ET VENTES

106 AGENCES MATRIMONIALES

MMÉ HAMEL ENR LIC
AGENCE MATRIMONIALE
2093 Châteauguay, Ste-Foi,
Boulevard, Tel. 681-0149

AGENCE "NOUS" Pour person-
nel "BIEN" Discretion et effica-
cité. But sérieux. 447-4320

POURQUOI rester seul? Mme
André L. Lavoie, Agence mat-
rimoniale ENR 523-4538, 523-5547

118 AMEUBLEMENT

VENTE D'INVENTAIRE
Prix imbattables sur mobiliers et
appareils de marques renommées.
Ex. mobiliers de salon, canapés,
couches, 24, 32, 36, 42, 48, 54,
60, 66, 72, 78, 84, 90, 96, 102,
108, 114, 120, 126, 132, 138, 144,
150, 156, 162, 168, 174, 180, 186,
192, 198, 204, 210, 216, 222, 228,
234, 240, 246, 252, 258, 264, 270,
276, 282, 288, 294, 300, 306, 312,
318, 324, 330, 336, 342, 348, 354,
360, 366, 372, 378, 384, 390, 396,
402, 408, 414, 420, 426, 432, 438,
444, 450, 456, 462, 468, 474, 480,
486, 492, 498, 504, 510, 516, 522,
528, 534, 540, 546, 552, 558, 564,
570, 576, 582, 588, 594, 600, 606,
612, 618, 624, 630, 636, 642, 648,
654, 660, 666, 672, 678, 684, 690,
696, 702, 708, 714, 720, 726, 732,
738, 744, 750, 756, 762, 768, 774,
780, 786, 792, 798, 804, 810, 816,
822, 828, 834, 840, 846, 852, 858,
864, 870, 876, 882, 888, 894, 900,
906, 912, 918, 924, 930, 936, 942,
948, 954, 960, 966, 972, 978, 984,
990, 996, 1002, 1008, 1014, 1020,
1026, 1032, 1038, 1044, 1050, 1056,
1062, 1068, 1074, 1080, 1086, 1092,
1098, 1104, 1110, 1116, 1122, 1128,
1134, 1140, 1146, 1152, 1158, 1164,
1170, 1176, 1182, 1188, 1194, 1200,
1206, 1212, 1218, 1224, 1230, 1236,
1242, 1248, 1254, 1260, 1266, 1272,
1278, 1284, 1290, 1296, 1302, 1308,
1314, 1320, 1326, 1332, 1338, 1344,
1350, 1356, 1362, 1368, 1374, 1380,
1386, 1392, 1398, 1404, 1410, 1416,
1422, 1428, 1434, 1440, 1446, 1452,
1458, 1464, 1470, 1476, 1482, 1488,
1494, 1500, 1506, 1512, 1518, 1524,
1530, 1536, 1542, 1548, 1554, 1560,
1566, 1572, 1578, 1584, 1590, 1596,
1602, 1608, 1614, 1620, 1626, 1632,
1638, 1644, 1650, 1656, 1662, 1668,
1674, 1680, 1686, 1692, 1698, 1704,
1710, 1716, 1722, 1728, 1734, 1740,
1746, 1752, 1758, 1764, 1770, 1776,
1782, 1788, 1794, 1800, 1806, 1812,
1818, 1824, 1830, 1836, 1842, 1848,
1854, 1860, 1866, 1872, 1878, 1884,
1890, 1896, 1902, 1908, 1914, 1920,
1926, 1932, 1938, 1944, 1950, 1956,
1962, 1968, 1974, 1980, 1986, 1992,
1998, 2004, 2010, 2016, 2022, 2028,
2034, 2040, 2046, 2052, 2058, 2064,
2070, 2076, 2082, 2088, 2094, 2100,
2106, 2112, 2118, 2124, 2130, 2136,
2142, 2148, 2154, 2160, 2166, 2172,
2178, 2184, 2190, 2196, 2202, 2208,
2214, 2220, 2226, 2232, 2238, 2244,
2250, 2256, 2262, 2268, 2274, 2280,
2286, 2292, 2298, 2304, 2310, 2316,
2322, 2328, 2334, 2340, 2346, 2352,
2358, 2364, 2370, 2376, 2382, 2388,
2394, 2400, 2406, 2412, 2418, 2424,
2430, 2436, 2442, 2448, 2454, 2460,
2466, 2472, 2478, 2484, 2490, 2496,
2502, 2508, 2514, 2520, 2526, 2532,
2538, 2544, 2550, 2556, 2562, 2568,
2574, 2580, 2586, 2592, 2598, 2604,
2610, 2616, 2622, 2628, 2634, 2640,
2646, 2652, 2658, 2664, 2670, 2676,
2682, 2688, 2694, 2700, 2706, 2712,
2718, 2724, 2730, 2736, 2742, 2748,
2754, 2760, 2766, 2772, 2778, 2784,
2790, 2796, 2802, 2808, 2814, 2820,
2826, 2832, 2838, 2844, 2850, 2856,
2862, 2868, 2874, 2880, 2886, 2892,
2898, 2904, 2910, 2916, 2922, 2928,
2934, 2940, 2946, 2952, 2958, 2964,
2970, 2976, 2982, 2988, 2994, 3000,
3006, 3012, 3018, 3024, 3030, 3036,
3042, 3048, 3054, 3060, 3066, 3072,
3078, 3084, 3090, 3096, 3102, 3108,
3114, 3120, 3126, 3132, 3138, 3144,
3150, 3156, 3162, 3168, 3174, 3180,
3186, 3192, 3198, 3204, 3210, 3216,
3222, 3228, 3234, 3240, 3246, 3252,
3258, 3264, 3270, 3276, 3282, 3288,
3294, 3300, 3306, 3312, 3318, 3324,
3330, 3336, 3342, 3348, 3354, 3360,
3366, 3372, 3378, 3384, 3390, 3396,
3402, 3408, 3414, 3420, 3426, 3432,
3438, 3444, 3450, 3456, 3462, 3468,
3474, 3480, 3486, 3492, 3498, 3504,
3510, 3516, 3522, 3528, 3534, 3540,
3546, 3552, 3558, 3564, 3570, 3576,
3582, 3588, 3594, 3600, 3606, 3612,
3618, 3624, 3630, 3636, 3642, 3648,
3654, 3660, 3666, 3672, 3678, 3684,
3690, 3696, 3702, 3708, 3714, 3720,
3726, 3732, 3738, 3744, 3750, 3756,
3762, 3768, 3774, 3780, 3786, 3792,
3798, 3804, 3810, 3816, 3822, 3828,
3834, 3840, 3846, 3852, 3858, 3864,
3870, 3876, 3882, 3888, 3894, 3900,
3906, 3912, 3918, 3924, 3930, 3936,
3942, 3948, 3954, 3960, 3966, 3972,
3978, 3984, 3990, 3996, 4002, 4008,
4014, 4020, 4026, 4032, 4038, 4044,
4050, 4056, 4062, 4068, 4074, 4080,
4086, 4092, 4098, 4104, 4110, 4116,
4122, 4128, 4134, 4140, 4146, 4152,
4158, 4164, 4170, 4176, 4182, 4188,
4194, 4200, 4206, 4212, 4218, 4224,
4230, 4236, 4242, 4248, 4254, 4260,
4266, 4272, 4278, 4284, 4290, 4296,
4302, 4308, 4314, 4320, 4326, 4332,
4338, 4344, 4350, 4356, 4362, 4368,
4374, 4380, 4386, 4392, 4398, 4404,
4410, 4416, 4422, 4428, 4434, 4440,
4446, 4452, 4458, 4464, 4470, 4476,
4482, 4488, 4494, 4500, 4506, 4512,
4518, 4524, 4530, 4536, 4542, 4548,
4554, 4560, 4566, 4572, 4578, 4584,
4590, 4596, 4602, 4608, 4614, 4620,
4626, 4632, 4638, 4644, 4650, 4656,
4662, 4668, 4674, 4680, 4686, 4692,
4698, 4704, 4710, 4716, 4722, 4728,
4734, 4740, 4746, 4752, 4758, 4764,
4770, 4776, 4782, 4788, 4794, 4800,
4806, 4812, 4818, 4824, 4830, 4836,
4842, 4848, 4854, 4860, 4866, 4872,
4878, 4884, 4890, 4896, 4902, 4908,
4914, 4920, 4926, 4932, 4938, 4944,
4950, 4956, 4962, 4968, 4974, 4980,
4986, 4992, 4998, 5004, 5010, 5016,
5022, 5028, 5034, 5040, 5046, 5052,
5058, 5064, 5070, 5076, 5082, 5088,
5094, 5100, 5106, 5112, 5118, 5124,
5130, 5136, 5142, 5148, 5154, 5160,
5166, 5172, 5178, 5184, 5190, 5196,
5202, 5208, 5214, 5220, 5226, 5232,
5238, 5244, 5250, 5256, 5262, 5268,
5274, 5280, 5286, 5292, 5298, 5304,
5310, 5316, 5322, 5328, 5334, 5340,
5346, 5352, 5358, 5364, 5370, 5376,
5382, 5388, 5394, 5400, 5406, 5412,
5418, 5424, 5430, 5436, 5442, 5448,
5454, 5460, 5466, 5472, 5478, 5484,
5490, 5496, 5502, 5508, 5514, 5520,
5526, 5532, 5538, 5544, 5550, 5556,
5562, 5568, 5574, 5580, 5586, 5592,
5598, 5604, 5610, 5616, 5622, 5628,
5634, 5640, 5646, 5652, 5658, 5664,
5670, 5676, 5682, 5688, 5694, 5700,
5706, 5712, 5718, 5724, 5730, 5736,
5742, 5748, 5754, 5760, 5766, 5772,
5778, 5784, 5790, 5796, 5802, 5808,
5814, 5820, 5826, 5832, 5838, 5844,
5850, 5856, 5862, 5868, 5874, 5880,
5886, 5892, 5898, 5904, 5910, 5916,
5922, 5928, 5934, 5940, 5946, 5952,
5958, 5964, 5970, 5976, 5982, 5988,
5994, 6000, 6006, 6012, 6018, 6024,
6030, 6036, 6042, 6048, 6054, 6060,
6066, 6072, 6078, 6084, 6090, 6096,
6102, 6108, 6114, 6120, 6126, 6132,
6138, 6144, 6150, 6156, 6162, 6168,
6174, 6180, 6186, 6192, 6198, 6204,
6210, 6216, 6222, 6228, 6234, 6240,
6246, 6252, 6258, 6264, 6270, 6276,
6282, 6288, 6294, 6300, 6306, 6312,
6318, 6324, 6330, 6336, 6342, 6348,
6354, 6360, 6366, 6372, 6378, 6384,
6390, 6396, 6402, 6408, 6414, 6420,
6426, 6432, 6438, 6444, 6450, 6456,
6462, 6468, 6474, 6480, 6486, 6492,
6498, 6504, 6510, 6516, 6522, 6528,
6534, 6540, 6546, 6552, 6558, 6564,
6570, 6576, 6582, 6588, 6594, 6600,
6606, 6612, 6618, 6624, 6630, 6636,
6642, 6648, 6654, 6660, 6666, 6672,
6678, 6684, 6690, 6696, 6702, 6708,
6714, 6720, 6726, 6732, 6738, 6744,
6750, 6756, 6762, 6768, 6774, 6780,
6786, 6792, 6798, 6804, 6810, 6816,
6822, 6828, 6834, 6840, 6846, 6852,
6858, 6864, 6870, 6876, 6882, 6888,
6894, 6900, 6906, 6912, 6918, 6924,
6930, 6936, 6942, 6948, 6954, 6960,
6966, 6972, 6978, 6984, 6990, 6996,
7002, 7008, 7014, 7020, 7026, 7032,
7038, 7044, 7050, 7056, 7062, 7068,
7074, 7080, 7086, 7092, 7098, 7104,
7110, 7116, 7122, 7128, 7134, 7140,
7146, 7152, 7158, 7164, 7170, 7176,
7182, 7188, 7194, 7200, 7206, 7212,
7218, 7224, 7230, 7236, 7242, 7248,
7254, 7260, 7266, 7272, 7278, 7284,
7290, 7296, 7302, 7308, 7314, 7320,
7326, 7332, 7338, 7344, 7350, 7356,
7362, 7368, 7374, 7380, 7386, 7392,
7398, 7404, 7410, 7416, 7422, 7428,
7434, 7440, 7446, 7452, 7458, 7464,
7470, 7476, 7482, 7488, 7494, 7500,
7506, 7512, 7518, 7524, 7530, 7536,
7542, 7548, 7554, 7560, 7566, 7572,
7578, 7584, 7590, 7596, 7602, 7608,
7614, 7620, 7626, 7632, 7638, 7644,
7650, 7656, 7662, 7668, 7674, 7680,
7686, 7692, 7698, 7704, 7710, 7716,
7722, 7728, 7734, 7740, 7746, 7752,
7758, 7764, 7770, 7776, 7782, 7788,
7794, 7800, 7806, 7812, 7818, 7824,
7830, 7836, 7842, 7848, 7854, 7860,
7866, 7872, 7878, 7884, 7890, 7896,
7902, 7908, 7914, 7920, 7926, 7932,
7938, 7944, 7950, 7956, 7962, 7968,
7974, 7980, 7986, 7992, 7998, 8004,
8010, 8016, 8022, 8028, 8034, 8040,
8046, 8052, 8058, 8064, 8070, 8076,
8082, 8088, 8094, 8100, 8106, 8112,
8118, 8124, 8130, 8136, 8142, 8148,
8154, 8160, 8166, 8172, 8178, 8184,
8190, 8196, 8202, 8208, 8214, 8220,
8226, 8232, 8238, 8244, 8250, 8256,
8262, 8268, 8274, 8280, 8286, 8292,
8298, 830

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoires • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

AUDET, M. Jules
CASALTY, Mlle Hélène
COSSETTE, Rose-Anne
COUTURIER, Adèle
GAGNON, Imelda Duval
GAGNON, Mme Irma
GAUTHIER, Alma
GUAY, Zénon
LABRANCHE, Germaine
PRUNEAU
LANOIX, Marie-Jeanne
LAPLANTE, Marie-Ange
LEMEIN, M. François
MOCN, T. Clyde
PLAMONDON, Jean-René

AUDET (M. Jules) — A Ste-Foy, le 5 février 1984 à l'âge de 50 ans, est décédé M. Jules Audet, époux de Mme Ghislaine Ouellet. Il demeurait à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 1025 Route de l'Église Ste-Foy
mardi de 19 à 22 h, mercredi de 8 h à 12 h. Le service religieux sera célébré le mercredi 8 février 1984 à 10 h en l'église Notre-Dame de Foy et de là au Crématorium.

Lépine-Cloutier Ltée Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils Richard, sa mère Marie Adèle Audet, son frère Marc et sa belle-sœur Raymond Lallibert, son neveu Martin Audet et sa nièce Nancy Audet, ses tantes Mlle Bertha Audet de St-Malachie, Mme Annette Lamontagne de Ste-Anne de Beaupré, Prière de compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société Canadienne du Cancer, 489, St-Cyrille ouest, Québec, G1S 1S2. Pour renseignements, 529-3371.

CASALTY (Mlle Hélène) — A Montréal le 3 février 1984, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Hélène Casalty, fille de feu Louis-Albert Casalty et de feu Marie Gaze. Elle laisse dans le deuil sa sœur Mme Albertine Joubert, ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Les funérailles ont eu lieu le dimanche 5 février à 16h30 en la Chapelle des salons.

Magnus Poirier Inc. et de là pour crémation.

COSSETTE (Rose-Anne Chabot) — A l'Hôpital

du Christ Roy, vendredi le 3 février 1984, à l'âge de 77 ans, est décédée dame Rose-Anne Chabot, épouse de feu Joseph-Emile Cossette. Les funérailles auront lieu le mardi 7 février à 14h. Départ de la résidence funéraire.

Sylvio Marceau Inc. 224 ouest St-Vallier à 13h45 pour l'église de St-Sauveur et de là pour crémation au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses 2 fils, Richard et André, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 h. Pour renseignements, 522-5212.

COUTURIER (Adèle) — Au Centre Hospitalier de la Malbaie, le 5 février 1984, à l'âge de 89 ans est décédée dame Adèle Duchesne, épouse de feu M. Ludovic Couturier. Elle demeurait au 142, rue Principale, Pointe au Pic. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 138, rue Doucet La Malbaie
lundi de 19 à 22 h, mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mercredi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le mercredi 8 février à 14h en l'église de Pointe au Pic et de là au Crématorium.

Lépine-Cloutier Ltée Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Marcelin Rochette (Bernadette), Mlle Jacqueline Couturier, M. Antonin Couturier, M. et Mme Bellemont (Rose Alice), M. et Mme Michel Couturier (Agathe), M. et Mme Jean Guy Emond (Pauline), Mlle Thérèse Couturier ainsi que plusieurs belles-sœurs, neveux, nièces, petits-enfants, arrière-petits-enfants et amis. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Recherche des Maladies du Cœur. Pour renseignements 1-800-463-3339.

GAGNON (Imelda Duval) — A l'Hôtel Dieu de

Rivière du Loup, le 4 février 1984, à l'âge de 70 ans, est décédée dame Imelda Duval, épouse de M. Ludger Gagnon, domiciliée à Notre-Dame-du-Portage. Le service et

sépulture auront lieu le lundi 6 février. Départ du funérarium Marc André Rioux Ltée 169 rue Lafontaine Rivière du Loup à 14h10 pour l'église Notre-Dame du Portage où le service sera chanté à 14h30 et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Louis-Marie (Irène Lizotte), Pierre-Paul (Doris Pélus), Denis (Rébecca Lapointe), Madeleine (Aurèle Lapointe), et Louise, sa sœur Léonie (Roger Dumais), ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Gemma Dumais (Ernest Pelletier), Marianne Gagnon, M. et Mme Camille Gagnon, M. et Mme Paul-E. Pelletier, Mme Marie Gagnon, M. et Mme Alexandre Gagnon, Mme Lorraine Gagnon, Mme Gilberte Gagnon, M. Philippe Gagnon, ses petits-enfants, Richard, Jacques, Pascal, François, Benoit, Sonia, Catherine, Frédérique, Guillaume, Steve, Nancy, Valérie. Pour renseignements, 1-862-6630.

GAGNON (Mme Irma) — A Silery, le 4 février 1984, à l'âge de 90 ans, est décédée dame Irma Racine, épouse de M. Lucien Gagnon. Elle demeurait à Silery. Un service sera chanté en présence de la défunte le mardi 7 février 1984 à 10h en l'église Notre-Dame du Chemin où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie et de là au cimetière Bellemont sous la direction de la maison.

Lépine-Cloutier Ltée Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants et ses belles-filles Jacqueline (Mme Louis-Philippe Audet), Ghislaine (Mme Charlotte Mercier), Jean (Charlotte Lieh), Pierre-Michel (Jacqueline Marquis), ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour renseignements 529-3371.

GAUTHIER (Alma) — Au Centre Hospitalier de la Malbaie, le 3 février 1984, à l'âge de 86 ans est décédée dame Alma Claveau, épouse de feu Alfred Gauthier. Elle demeurait au 254 Principale

le, St-Irénée. La famille recevra les condoléances à la Salle Municipale St-Irénée samedi de 19h30 à 21 h, dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, lundi de 12h à 14h25. Le service religieux sera célébré le lundi 6 février 1984 à 14h30 en l'église St-Irénée et de là au cimetière paroissial sous la direction de la maison.

Lépine-Cloutier Ltée Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles M. et Mme Aimé Depot (Gemma) de Montréal, M. et Mme Jean-Paul Duchesne (Elisabeth) de Sorel, M. et Mme Abel Gauthier (Allyne) de St-Irénée, son fils Mario, sa belle-fille Marthe, Mme Jean-Charles Gauthier de St-Irénée, et M. Roméo Perron de St-Irénée. Pour renseignements 1-800-463-3339.

GUAY (Zénon)



A Québec, le 3 février 1984, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Zénon Guay, membre des zouaves pontificaux, époux de feu dame Marie-Anne Bernier. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère avenue

Limoulu dimanche et lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi de 8h à 9h45. Le service religieux sera célébré le mardi 7 février 1984 à 10h en l'église St-Fidèle et de là au cimetière Mont-Marie (Lévis). Il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles, André, Robert E. (Rita Samson), Mme Thérèse Légaré Guay, Alice (Edgar Beaulieu), Maurice (Liet-

te Blanchet), Roger (Lucie Chartrian), Pierre (Pierrette Savard), Gaston (Louise Laplante), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Alfred Morin (Léa), Sr Diane Guay des Soeurs Dominicaines, M. et Mme Joseph Guay, M. et Mme Raymond Fortin (Adrienne), Sr Alice Bernier des Soeurs d'Afrique, Mme Emile Guay, M. et Mme Odilon Bernier, Mme Maurice Paradis, M. et Mme Lionel Fréchette, ainsi que ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

LABRANCHE (Germaine Pruneau)



A Québec, le 3 février 1984, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Germaine Pruneau, épouse de feu Adrien Labranche. Elle demeurait à Québec. Les funérailles auront le lundi 6 février à 11 h. Départ de la Coopérative Funéraire du Plateau

950 des Erables Québec

à 11h45 pour l'église des Saints Martyrs Canadiens et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Micheline (Jean-Yves Côté), Marie-Andrée (Marcel Lacouline), Robert (Huguette Samson), ses petits-enfants François (Christine Veilleux) et Johanne Côté, Julie (Alexandre Labranche), son frère Eugène Pruneau (Ghislaine), ses beaux-frères et belles-sœurs, Marcel Renaud, Aline Pruneau, Gérard, Jeanette et Anita Labranche, et de nombreux neveux et nièces. Le sa-

lon sera fermé de 17 à 19h. Pour informations 681-2667.

LANOIX (Marie-Jeanne Deslauriers) — A Québec, le 3 février 1984, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Marie-Jeanne Deslauriers, épouse en 1ers noces de feu Henri Jacques, et de 2e noces de Georges Lanoix. Elle demeurait à Québec. Selon ses volontés, elle a été confiée au Crématorium.

Lépine-Cloutier Ltée 715 rue St-Vallier est

Québec. Un service sera chanté en l'absence de la défunte le jeudi 9 février à 14 heures en l'église Ste-Odile, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Mme Jeanne Quéllet, M. et Mme Paul-Henri Savard (Hélène Jacques), M. et Mme Raymond Caron (Lucille Jacques), ses beaux-frères M. et Mme Gérard Lanoix (Carmelle Pacette), M. et Mme Maxime Morin (Cécile Lanoix), ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, cousins, cousines.

Un service sera célébré le samedi 10 février à 10 heures en la chapelle du Crématorium Lépine-Cloutier Ltée, 725 St-Vallier est, Québec, où la famille sera présente pour recevoir les condoléances. Pour renseignements 529-3371.

LAPLANTE (Marie-Ange Juneau) — A Québec, le 5 février 1984, à l'âge de 78 ans et 7 mois, est décédée Marie-Ange Juneau, épouse de Raoul Laplante. Elle demeurait au Centre Hospitalier Notre-Dame du Chemin. Les funérailles auront le lundi 6 février à 9h, en l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Bellemont. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa sœur Cécile Juneau-Routhier, ses belles-sœurs et beaux-frères, Albertine Fortier-Juneau, Cécile Martineau-Juneau, Adrienne Laplante-Guay, Marthe Laplante-Francoeur, M. et Mme Georges Laplante (Jeanne Boulet), Adrienne Boulet-Laplan-

te et de nombreux neveux et nièces. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant les funérailles qui ont été confiées à la Coopérative Funéraire du Plateau 950 des Erables Québec. Pour informations 681-2667.

LEMEIN (M. François) — Au Chul le 4 février 1984, à l'âge de 73 ans et 5 mois est décédé M. François Lemein, époux de dame Bertha McGuire. Il demeurait au 2, Lambert, St-Romuald. Les funérailles auront lieu le lundi 6 février à 15h. Départ du funérarium.

Claude Marcoux Ltée

96 de la Fabrique St-Romuald

et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils M. Yvon Lemein, sa petite-fille et son petit-fils Nathalie et Bruno Lemein, ses frères et sœurs, M. Georges-Henri Lemein, M. et Mme Paul Lemein (Yvette Vallée), M. et Mme Rodolphe Dery (Thérèse), Sr Lucienne Lemein, de l'Abbaye Cistercienne, Mme Alice Lacasse-Lemein, Mlle Bibiane Lemein, Mlle Marie Antoinette Lemein, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Grégoire Cloutier (Girthy), Mme Albert Therrien (Marty), Mme Alfred Dussault (Juliette), M. et Mme Georges McGuire (Lorraine Brousseau), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Pour informations 839-8823.

MOON (T. Clyde) — Su-

bitement à Montréal, le 3 février 1984, est décédé M. T. Clyde Moon, époux de Helena. Il était directeur de la Division du Québec de la Société des Droits d'Exécution du Canada Ltée où il a oeuvré de 1948 à 1975. Il a toujours été d'un grand support pour les auteurs, compositeurs et éditeurs du Québec qui ne l'auraient sûrement pas oublié. Il ne laisse que des amis dans le milieu musical. La Liturgie de

la Parole aura lieu le lundi 6 février en la Chapelle du salon Urgel Bourgie Ltée angle Notre-Dame de Grâce et Boul. Décarie à 14h. L'inhumation à Dalhousie, Nouveau-Brunswick. Des dons à l'Hôpital Royal Victoria, Unité de Cardiologie, seraient appréciés.

PLAMONDON (Jean-René) — Au Lac St-Charles, le 4 février 1984, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Jean-René Plamondon, fils de feu M. Camille Plamondon et de Dame Hermine Farleau. Il demeurait au Lac St-Charles. La famille recevra les condoléances au funérarium.

Lépine-Cloutier Ltée 6450 Henri-Bourassa dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, lundi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, mardi de 9 à 10h45. Le service religieux sera célébré le mardi 7 février 1984 à 11h15 en l'église Ste-Françoise Cabrin au Lac St-Charles et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil sa mère Mme Hermine Farleau, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Carmelle, Gertrude (Georges Plante), Raymond (Pierrette Cloutier), Victor (Denise Bureau), Yolande, Gilles (Lise Therrien), Réal (Cécile Pageau), Mme Simone Cloutier ainsi que plusieurs neveux et nièces, oncles et lantes. Pour renseignements 529-3371.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

TURGEON (Lucius) — Les membres de la famille de Mme Germaine Turgeon, ainsi que les sœurs et belles-sœurs remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de M. Lucius Turgeon, survenu le 28 janvier 1984, soit par offrandes de messes, envois de fleurs, assistance aux funérailles ou de quelque autre manière que se soit. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

BROWN (Louis-David)



Le samedi 11 février 1984, à 11h, en l'église St-Charles de Limoilou, sera célébrée une messe anniversaire pour M. Louis-David Brown, époux de feu Cécile Barril. Les parents et amis des familles Brown et Barril sont priés d'y assister sans autre invitation. Un merci sincère à tous ceux qui s'uniront aux deux familles.

TROTTER (Edgar) — Il y a sept ans aujourd'hui il nous quittait, malheureuse victime de négligence d'un automobiliste. Proches, amis et ex-compagnons d'armes dans les forces de notre pays se souviennent et offrent leurs prières à sa mémoire. Suggestion est faite d'offrir des dons à l'I.N.C.A. ou AL-ANON, sociétés bénévoles. Merci.

760 FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS À St-Martin De Porres pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. E.L.

780 FLEURISTES

ALBERT LA HAYE
LA HAYE FLEURISTE
295 Bd. L'Ormeau, L'Ormeau
842-0167, 842-6867

FLEURISTE Habitant fleurs, plantes, toutes occasions. 525-4477

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THÉRIAULT & FILS
716, 1ère Avenue, Québec, 524-141

Neuf enfants meurent dans un incendie

TACOMA, Wash. (AP) — La ville de Tacoma, dans l'Etat de Washington, a connu samedi une véritable hécatombe. Neuf enfants, âgés de 14 mois à 10 ans, sont morts dans un incendie qui a ravagé une maison de deux étages, construite entièrement de bois. Des enfants, qui jouaient avec des allumettes, ou un briquet, seraient à l'origine du sinistre.

Selon le capitaine des pompiers Lloyd Hanson, deux adultes et 16 enfants se trouvaient dans la maison; un homme, une femme, non identifiés, et sept enfants ont réussi à s'échapper. Les autres se sont trouvés pris au piège au second étage de la demeure.

M. Hanson affirme que lorsque les pompiers sont arrivés sur place, de la fumée s'échappait de tous les interstices, de toutes les fenêtres; on croit d'ailleurs que les jeunes victimes auraient péri par asphyxie, à cause de la fumée.

On pense que les victimes faisaient partie de deux familles. Leur identité n'a pas été révélée.

Le St. Helens menace encore

VANCOUVER, Etat de Washington (d'après AP et UPI) — Les experts ont surveillé de près hier le mont St. Helens, car de nombreux tremblements de terre de faible intensité semblent annoncer une éruption prochaine du volcan.

Les géologues ont décelé des signes démontrant que la lave montait. "Il va certainement se passer quelque chose", a affirmé hier soir M. Bob Norris, géologue de l'université de Washington à Seattle.

Le 18 mai 1980, une éruption du mont St. Helens avait fait 57 morts et disparus et dévasté une zone de 247 kilomètres carrés.

Cyclone meurtrier;

PRETORIA (AFP) — Deux cent vingt-six personnes au moins ont été tuées par le cyclone "Domoina" qui a frappé le week-end dernier le Mozambique, le Swaziland et l'Afrique du Sud, selon un nouveau bilan provisoire établi par la police et les autorités des trois pays.

Jusqu'à présent, 185 morts ont été retrouvés par la police dans l'Est du Transvaal et le Nord du Natal, les deux provinces sud-africaines les plus touchées.

Au Swaziland, le bilan officiel s'établit pour l'instant à 25 morts. Au Mozambique, l'agence officielle AIM a fait état de 16 morts.

Le bilan définitif risque cependant de s'alourdir au fur et à mesure de la décrue des fleuves.



Feu à Sodome

Un hôtel de six étages de la ville de Sodome, habituellement fréquenté par des touristes américains et européens, a été la proie des flammes hier alors qu'un incendie s'est déclaré tout au sommet de celui-ci (photo du haut). Des hélicoptères de l'armée israélienne ont été appelés pour sauver les clients de l'hôtel qui s'étaient réfugiés soit sur leur balcon (photo de gauche), soit sur le toit de l'immeuble. La fumée était tellement dense que les secouristes ont dû, à un certain moment, faire appel à une grue pour poursuivre les opérations de sauvetage, les hélicoptères ne pouvant plus s'y rendre. Deux personnes ont été tuées et onze autres blessées. L'incendie s'étant déclaré, en fin de semaine, la plupart des clients étaient absents.

le monde

Assassinat de Mgr Romero

L'Eglise veut une nouvelle enquête

SAN SALVADOR (d'après AFP) — L'archevêque de San Salvador, Mgr Arturo Rivera y Damas, a demandé hier que soit relancée l'enquête sur les circonstances de la mort de son prédécesseur, Mgr Oscar Arnulfo Romero et que soient sanctionnés les coupables.

Le prélat a regretté par ailleurs, la réouverture, la semaine dernière, de la polémique sur l'identité des assassins de Mgr Romero, affirmant que certains média manipulaient et dramatisaient les informations.

"La mémoire de Mgr Romero est sacrée et nous demandons qu'elle soit respectée", a ajouté le prélat au cours de son homélie dominicale.

Jeudi, M. Robert White, ancien ambassadeur des Etats-Unis au Salvador, avait déclaré que le major Roberto d'Aubuisson, dirigeant salvadorien d'extrême droite, "avait ordonné et planifié" l'assassinat, le 24 mars 1980, de Mgr Romero et que Washington en avait été informé par la suite. Le lendemain, le quotidien conservateur costaricien "La Nación" avait publié les déclarations d'un prétendu "ex-commandant" guérillero affirmant que l'opération avait été montée par la guérilla salvadorienne.

Quant au département d'Etat américain, il a catégoriquement dé-

menti les accusations de M. White.

Informateurs disparus

Hier, des responsables américains, qui ont requis l'anonymat, ont ajouté que c'est la disparition, au cours des trois dernières années, de deux informateurs importants de l'ambassade américaine à San Salvador et non une volonté délibérée de dissimulation, qui a empêché les autorités américaines d'agir contre les auteurs, au Salvador, d'actes de violence attribués à l'extrême droite.

Selon les hauts fonctionnaires, les informateurs qui ont disparu sont précisément ceux qui avaient fourni les informations citées par M. White. Un responsable a précisé que l'officier qui avait impliqué M. d'Aubuisson dans le meurtre de l'archevêque Romero avait lui-même été tué il y a deux ans, "vraisemblablement à cause de ce qu'il savait".

Ils ont mis en doute toutefois les affirmations de M. White, soulignant que les informations dont dispose Washington sont loin d'être concluantes et que dans certains cas, elles ont même été contredites par d'autres rapports de l'ambassade, postérieurs au départ de M. White.

Managua suspend les débats sur le scrutin

MANAGUA (d'après AFP, NYTNS et AP) — Le gouvernement nicaraguayen a décidé samedi de suspendre la discussion du projet de loi électorale en vue des élections de 1985 jusqu'à ce que "les Etats-Unis cessent d'augmenter leurs agressions contre le Nicaragua".

Les débats, qui auraient dû commencer demain, ont été repoussés "sine die" par la commission électorale du Conseil d'Etat à la suite de la dénonciation par Managua de deux raids aériens effectués jeudi et vendredi dans la région de Chinandega (nord-ouest du pays) par des chasseurs-bombardiers venus du Honduras.

"Il n'est pas possible d'isoler le processus électoral au Nicaragua de la situation en Amérique centrale ni des agressions organisées par les Etats-Unis et le Honduras", a expliqué la commission.

Cette décision a évidemment soulevé l'ire des partis d'opposition,

qui y voient "un recul très grave dans le processus de démocratisation. On peut se demander si les sandinistes sont vraiment disposés à tenir des élections libres au Nicaragua", a déclaré un dirigeant du Parti social-chrétien.

"A bas Marcos"

MANILLE (AFP) — Vingt mille personnes, selon la police, ont manifesté hier à Manille pour protester contre la pauvreté et le chômage aux Philippines et appeler à un boycott des élections législatives prévues pour mai.

Aux cris de "A bas la dictature Marcos soutenue par les Etats-Unis", les manifestants ont parcouru les rues de la capitale.

Selon les organisateurs membres du "Mouvement du premier mai", 300,000 Philippines risquent de se retrouver sans emploi au cours des quatre premiers mois de 1984 en raison de la crise économique.